leQuotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MARDI
5 FÉVRIER
2019

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 46e ANNÉE, N° 86 | DÉPÔT 1,20 $ + TAXES

lequotidien.com

LE CONSEIL REFUSE DE PLIER

Malgré la grogne de plusieurs citoyens, Saguenay persiste quant à la hausse du salaire des élus et accorde 40,5 M$ pour le terminal aéroportuaire de Bagotville et un nouveau centre de traitement des matières résiduelles PAGES 2 ET 3



PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Accusé de tentative de meurtre
Christopher Germain a poignardé un homme au bar Le Magic PAGE 7

Les quatre défis de Guillaume Roy
Mon lac, mon terrain de jeu PAGE 6



DEUX ANS EN SOCIÉTÉ POUR LAVAL CLAVEAU

PAGES 4 ET 5

PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



VILLENEUVE
Le nouveau plan d'affaires
PAGE 12



ST-LAURENT
Patrice Bergeron : le 1000e match d'un guerrier
PAGE 26



Selon les termes des différents contrats convenus entre Ghislain Harvey et Promotion Saguenay, l'organisme devait verser en capital 1,7 M$ dans le compte de retraite de directeur général Ghislain Harvey. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

RÉGIME DE RETRAITE DE GHISLAIN HARVEY

Saguenay pourrait régler pour 100 000 $

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La Ville de Saguenay et Promotion Saguenay devraient être en mesure de dénouer le dernier litige les opposant à Ghislain Harvey relativement à la dernière tranche de capitalisation de son régime de retraite.

Après son départ, M. Harvey, ancien directeur général de Promotion Saguenay, avait fait parvenir une mise en demeure à l'administration municipale afin de réclamer la dernière tranche de capitalisation de son régime, laquelle se chiffrait à 400 000 $. Selon les informations obtenues dans les derniers jours, le dossier devrait être réglé pour un montant de l'ordre de plus ou moins 100 000 $.

Selon les termes des différents contrats convenus entre Ghislain Harvey et Promotion Saguenay, l'organisme devait verser en capital 1,7 M $ dans le compte de retraite de directeur général Ghislain Harvey. Ce montant devait assurer une rente à vie au principal intéressé de plus ou moins 100 000 $, alors qu'il n'a jamais participé au financement de son régime.

Au moment de sa démission de Promotion Saguenay, selon ce qu'il avait à l'époque été possible d'évaluer à partir des états financiers de Promotion Saguenay, l'employeur de Ghislain Harvey devait verser une dernière tranche de 400 000 $ dans le compte de retraite de ce dernier.

Les conseillers municipaux Jean-Marc Crevier et Michel Potvin, qui avaient à scruter le régime de retraite de Ghislain Harvey, avaient pris l'engagement de ne pas verser la tranche finale, et ce, malgré les obligations contractuelles qui liaient les parties.

La porte-parole du cabinet de la mairesse Josée Néron, Cindy Girard, a déclaré au *Quotidien* vendredi que les rapports avaient été transmis à la Régie des rentes du Québec. Elle n'a pas confirmé d'entente entre la Ville ou Promotion Saguenay et Ghislain Harvey.

Si l'entente sur la table se concrétise, Promotion Saguenay aura capitalisé la somme de 1,5 M $ dans le régime de retraite de Ghislain Harvey en trois ans. Ce dernier n'a pas versé un seul dollar.

Saguenay a mandaté ses actuaires afin de préparer les documents pour le dépôt à la régie.

Si Ghislain Harvey souhaite obtenir le montant initial, il devra s'adresser aux tribunaux, selon ce que certaines sources ont confirmé au *Quotidien*.

M. Harvey a toujours eu des liens de proximité avec l'ancien maire de Saguenay, Jean Tremblay, qui était aussi président de Promotion Saguenay. Il est reconnu pour avoir agi à titre de conseiller politique de l'ancien maire.

SALAIRE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Les citoyens ne



PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

« Vous savez, lorsqu'un maire veut exercer un contrôle sur ses conseillers, il ne les paie pas. » La mairesse de Saguenay, Josée Néron, a encore eu à défendre la hausse du salaire des conseillers, lundi soir, devant la grogne des citoyens, qui ne digèrent tout simplement pas cette augmentation.

Ils étaient nombreux, lundi soir, à s'être déplacés à l'hôtel de ville de Saguenay. La salle du conseil était bondée et la file de citoyens devant le micro s'étirait jusqu'à la porte. La séance s'est d'ailleurs prolongée, en raison du nombre d'interventions. Et c'est encore une fois les hausses du salaire des élus et du compte de taxes qui sont revenues sur le tapis à plusieurs reprises.

Josée Néron a tenu à préciser que cette hausse était semblable à ce qui se faisait dans d'autres villes du Québec et a lancé une flèche à l'endroit de l'ancien maire de Saguenay, Jean Tremblay, laissant entendre que les conseillers n'étaient jadis pas assez bien payés pour leur travail.

La mairesse a ajouté qu'auparavant, les maires qui quittaient leur poste avaient droit à deux primes (une prime de départ et une prime de relocalisation), mais qu'elle avait tenu à renoncer à l'une des deux primes.

Ces explications n'ont toutefois pas semblé plaire aux gens présents.

Geneviève Belley, une citoyenne de Lac-Kénogami instigatrice de la pétition contre la hausse des salaires, a d'ailleurs affirmé qu'elle retenait une vague de mécontentement de la part de ses concitoyens et que les conseillers se devaient de faire quelque chose.

« Ce qui me dérange, lorsque les citoyens ne sont pas d'accord avec quelque chose, c'est que le



La salle était encore bondée de citoyens, lundi, lors de la séance du conseil de Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Dominic Gagnon rabroué par trois conseillers

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Le chef du Parti des citoyens de Saguenay (PCS), Dominic Gagnon, a été apostrophé par les conseillers municipaux Kevin Armstrong, Raynald Simard et Martin Harvey, lundi soir. Kevin Armstrong a conseillé à M. Gagnon de se concentrer sur la médecine, plutôt que de critiquer et d'insulter l'administration municipale.

Dominic Gagnon s'est présenté au micro afin de questionner les conseillers sur les montants alloués à certains projets inscrits à l'ordre du jour. Après que la mairesse de Saguenay, Josée Néron, eut répondu aux questions, Kevin Armstrong a voulu prendre la parole.

« M. Gagnon, vous êtes un médecin et vous avez prononcé le serment d'Hippocrate, ce qui force le médecin à avoir du respect. Mais voilà que dans l'édition du 31 décembre du *Quotidien*, vous traitez le conseil de minable, ce qui est un grand manque de respect. Vous devriez vous concentrer sur la médecine », a affirmé Kevin Armstrong, sous les applaudissements de plusieurs citoyens présents.

Le serment d'Hippocrate fait état des gestes posés en médecine et du respect à l'égard des patients.

« CADEAU DE GREC »

Les conseillers baieriverains Raynald Simard et Martin Harvey ont également reproché à Dominic Gagnon de faire de la désinformation, notamment en ce qui concerne le terrain de la Consol de La Baie. « Dominic Gagnon a dit dans le journal que c'était un cadeau de Grec, ce qui est totalement faux. Le terrain est OK, j'en ai eu l'information du ministère de l'Environnement. Nous avons la preuve que M. Gagnon désinforme la population », a affirmé Raynald Simard.

Son collègue Martin Harvey a ajouté que « le cadeau de Grec, pour le Parti des citoyens de Saguenay, c'était peut-être Dominic Gagnon ».

digèrent pas la hausse

réflexe des élus est de nous dire qu'on n'a pas compris », a ajouté le citoyen Mario Leone.

Le conseiller Kevin Armstrong a répondu qu'il entendait la grogne des citoyens, mais que « le débat était cristallisé autour d'un pourcentage qui n'est pas exact ».

« Vous entendez peut-être la grogne, mais vous ne l'écoutez pas », a ajouté M. Leone.

« VOS DÉCISIONS ME COÛTENT CHER »

« J'ai voté pour vous. Je suis un citoyen de Laterrière et mon compte de taxes a augmenté de 400 $. Mais ce n'est pas tout. Vous aviez promis que vous ne toucheriez pas aux organismes qui viennent en aide aux plus démunis. Pourtant, vous avez coupé la subvention de 50 % de l'École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM). En plus de la hausse de mon compte de taxes, moi et mon collègue, nous avons décidé de donner cinq heures de plus bénévolement par semaine pour continuer à offrir adéquatement les services à l'ÉNAM. Alors, oui, vos décisions me coûtent très cher », a partagé le fondateur de l'ÉNAM, Richard Bouchard, lorsqu'il s'est présenté au micro, lors de la période de questions.

Un autre citoyen a offert ses solutions pour diminuer les dépenses de la Ville, notamment en sabrant les subventions aux événements, dont le Spectacle aérien international de Bagotville. La Ville octroie 300 000 $ par édition – l'événement a lieu tous les deux ans. « J'ai travaillé 10 ans à la Base militaire. Elle n'a pas besoin de cet argent pour organiser son spectacle. Je viens de vous faire économiser 300 000 $. J'en ai plein, des idées comme ça », a affirmé le citoyen.

La mairesse Josée Néron a répondu que les subventions aux événements étaient d'ailleurs en cours d'analyse.

Le conseiller Simon-Olivier Côté a de son côté invité le citoyen à envoyer une liste de ses idées.

En fin de séance, un citoyen de Shipshaw a remis une pétition de 500 noms concernant l'insatisfaction quant au taux de taxation.

DES EXCUSES POUR PETTERSEN

Un citoyen a demandé au conseiller Marc Pettersen de s'excuser publiquement concernant ses propos tenus à l'endroit des conseillers de Jonquière et publiés récemment. M. Pettersen a affirmé qu'il n'avait rien contre les conseillers de Jonquière, mais qu'il avait l'habitude de dire ce qu'il pensait. L'intervention du citoyen a été interrompue, puisque les autres citoyens voulaient eux aussi avoir leur droit de parole.





Dominic Gagnon s'est fait conseiller de se concentrer sur la médecine par Kevin Armstrong. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



Josée Néron a soutenu que la hausse du salaire des élus était semblable à ce qui se faisait dans d'autres villes du Québec. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

TERMINAL AÉROPORTUAIRE ET CENTRE DE TRI

40,5 M$ pour deux projets majeurs

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les élus de Saguenay ont franchi une étape dans deux projets majeurs avec l'adoption de règlements d'emprunt totalisant 40,5 M$ pour la réfection du terminal aéroportuaire de Bagotville et la construction d'un nouveau centre de traitement des matières résiduelles.

La majeure partie des dépenses pour l'aérogare, soit 15,1 M$, sera consacrée à la démolition partielle de l'installation existante, sa mise aux normes ainsi que son agrandissement, selon les plans réalisés par la firme Les Maîtres d'œuvre. L'investissement prévoit aussi de nouveaux convoyeurs à bagages, des systèmes d'enregistrement, de l'affichage, un meilleur contrôle de la sécurité et des aménagements extérieurs.

Selon les informations fournies, les travaux de modernisation nécessiteront des aménagements temporaires pour les voyageurs. Pour le terminal, une somme de 1,8 M$ sera consacrée aux réaménagements temporaires des opérations avec la présence de roulottes.

Selon le conseiller et président de la Commission des finances, Michel Potvin, le projet de modernisation devrait être éligible à une subvention de 30 %, à laquelle s'ajoutent les fonds cumulés provenant de la taxe imposée aux voyageurs. Saguenay devrait donc débourser 12 M$. Il a répété qu'à défaut d'obtenir une subvention, le projet ne se concrétiserait pas.

En point de presse, la mairesse de Saguenay, Josée Néron, a indiqué que ces règlements d'emprunt ne signifient pas que les travaux débuteront nécessairement cette année. L'objectif de la Ville est d'être prête lorsque les gouvernements supérieurs seront au rendez-vous.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Pour ce qui est du centre de tri, le conseiller Simon-Olivier Côté a précisé que les installations ont atteint la fin de leur vie utile, après 30 ans. M. Côté a mentionné que la facture finale devrait s'élever à 3 M$ pour Saguenay après l'obtention des subventions attendues. La construction et l'aménagement du bâtiment (6,5 M$) et l'achat et l'installation d'équipements (12 M$) représentent la majeure partie du projet.

AUTRES DOSSIERS

Le dossier de la réglementation des camions de cuisine de rue, avec le vent d'opposition soulevé par des restaurateurs de La Baie en fin de semaine, a laissé place à une division, alors que les conseillers jonquiérois se sont opposés au report de l'adoption de règlements portant sur le sujet.

Le conseiller Simon-Olivier Côté a mentionné qu'à la suite des interventions de restaurateurs baieriverains, les élus ont discuté du sujet, lundi, ce qui devrait se traduire par des modifications au premier projet de règlement. M. Côté a indiqué que la Ville n'a pas l'intention de reculer dans le dossier, puisque du travail a été effectué depuis quatre ans.

« Ce qui me dérange, lorsque les citoyens ne sont pas d'accord avec quelque chose, c'est que le réflexe des élus est de nous dire qu'on n'a pas compris. »

— Mario Leone

Les élus ont fait part de leur inquiétude face à l'intention du gouvernement de François Legault d'aller de l'avant avec la mise en place d'un rapport d'impôt unique et avec la perte potentielle d'emplois au Centre fiscal de Jonquière. Par voie de résolution, le conseil a demandé au premier ministre de s'engager formellement à maintenir le niveau d'emplois actuel advenant une telle mesure.

Enfin, le conseiller Jonathan Tremblay a interpellé la députée de Chicoutimi et ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, afin qu'elle intervienne dans les dossiers de la ligne des hautes eaux et des baux de location des terrains de villégiature dans le secteur de Lac-Kénogami. Selon un citoyen présent, des propriétaires paient jusqu'à 7000 $ annuellement pour louer un terrain.

AGRESSIONS SEXUELLES SUR QUATRE PATIENTES

Deux ans en société pour Laval Claveau

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le médecin à la retraite Laval Claveau plaide coupable à des accusations d'agressions sexuelles sur quatre de ses anciennes patientes. Il reçoit une peine de deux ans moins un jour de détention dans la communauté.

Le juge Pierre Simard, de la Cour du Québec, devait entendre le procès prévu pour quatre journées au Palais de justice de Chicoutimi. Mais au moment d'entreprendre les procédures judiciaires, les avocates au dossier, Me Nicole Ouellet, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), et Me Arianne Bergeron-Saint-Onge, en défense, ont annoncé qu'une entente était intervenue entre les parties et qu'il n'y aurait donc pas de procès.

Claveau, qui a pratiqué la médecine durant plus de 40 ans, a plaidé coupable à cinq chefs d'accusation. Il a abusé de sa première plaignante entre le 1er juin 2009 et le 1er août 2012, et entre le 9 août 2012 et le 17 janvier 2015 ; de la seconde victime entre le 1er octobre 2014 et le 30 janvier 2015 ; de la troisième patiente, entre le 12 janvier 2014 et le 31 décembre 2014 ; de la quatrième victime entre le 1er septembre 2009 et le 12 janvier 2010.

Les quatre femmes étaient des patientes de Laval Claveau, de la Clinique médicale de Rivière-du-Moulin, à Chicoutimi.

Même s'il a fait de drôles mimiques et quelques grimaces, laissant sous-entendre que le résumé des faits n'était pas tout à fait véridique, Laval Claveau a finalement reconnu les faits et a plaidé coupable.

Le médecin a notamment tâté souvent les poitrines de ses patientes et a même poussé l'audace jusqu'à embrasser un sein de l'une de ses victimes.

« LES PLUS BEAUX SEINS »

« La première victime le consultait pour un congé de maladie. Après avoir discuté avec elle, il l'a amené sur la table de travail pour l'examiner. Il a lui-même défait son soutien-gorge, lui a tâté le cou, le ventre et les seins, tout en faisant des commentaires sur sa poitrine », a mentionné Me Nicole Ouellet.

Elle ne se souvient pas du nombre de fois où il a fait des commentaires, mais Claveau a mentionné qu'une pareille beauté, il ne fallait pas la cacher. Il faut montrer sa craque, lui a-t-il dit.

À une autre occasion, Laval Claveau a même mentionné à sa patiente de regarder la beauté de ses seins dans le miroir, pour voir à quel point ils étaient beaux.

« L'accusé a immédiatement envoyé une lettre à sa patiente pour exprimer ses regrets et ses remords, tout en faisant des aveux et en lui précisant qu'il était un obsédé sexuel. Il lui a même offert de lui payer un voyage, ce qui n'a pas été fait », a poursuivi Me Ouellet.

Une autre patiente, qui était enceinte, a indiqué à son médecin la présence d'une bosse sur un sein et le fait qu'il s'en écoulait un liquide brunâtre. L'accusé lui a dit de ne pas s'en faire et n'a pas voulu lui faire passer d'examens, de peur de faire rire de lui.

La dame a été provoquée à la 39e semaine de sa grossesse, et les médecins lui ont diagnostiqué un cancer du sein.

« Pourquoi ça arrive juste à celles qui ont les plus beaux seins ? », aurait lancé Laval Claveau, en apprenant la nouvelle.

Pour les deux autres victimes, il y a eu des attouchements aux seins et des commentaires voulant que les femmes ne devaient pas hésiter à montrer leur poitrine et à exposer leur craque de sein. Il a même demandé à embrasser les seins d'une plaignante. Et il s'est même exécuté.

À une patiente enceinte, il a demandé si elle avait l'intention d'allaiter. Il a pincé le bout du sein pour confirmer qu'elle n'aurait pas de problèmes à le faire.

Même si Mes Bergeron-Saint-Onge et Ouellet ont suggéré une peine commune, le juge Simard a tout de même pris plusieurs minutes afin d'analyser cette recommandation.

« Je vais entériner la suggestion malgré la réprobation de la société envers ces gestes. Votre plaidoyer permet aux victimes d'avoir une reconnaissance immédiate du statut de victimes et de les empêcher de revenir témoigner sur des faits et gestes intimes, qui ne sont pas agréables à dévoiler », a indiqué le magistrat.

L'homme de 69 ans est aussi condamné à faire 100 heures de travaux communautaires et à faire un don de 500 $ à la Fondation québécoise du cancer du sein.

Laval Claveau doit fournir un échantillon d'ADN et sera inscrit au Registre national des délinquants sexuels.



Laval Claveau s'est placé derrière l'avocat Julien Boulianne au moment de sortir d'une petite salle afin de se diriger vers le tribunal. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal**.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

HYMNE, *nom masculin*

Définition – Chant ou poème lyrique qui célèbre quelqu'un ou quelque chose. *Hymne à la joie.*
Cooccurrences – hymne national, hymne officiel, hymne solennel, hymne patriotique, hymne guerrier ; hymne d'amour, hymne de gloire ; l'hymne retentit, l'hymne résonne ; entonner l'hymne, dédier un hymne ; adopter comme hymne, célébrer dans un hymne…
Difficulté – Ce nom peut également être employé au féminin lorsqu'il désigne un chant religieux. *Une hymne à la Vierge Marie.*



Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5356597

Pas une sentence bonbon

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Même si Laval Claveau purgera sa peine en collectivité, celle-ci ne sera pas de tout repos. Sans dire qu'elle sera aussi difficile qu'un emprisonnement ferme, les deux prochaines années pourraient s'annoncer assez pénibles.

À ceux qui seraient portés à dire qu'il s'agit là d'une sentence bonbon et qu'elle a été obtenue parce que l'accusé est médecin, Me Julien Boulianne a précisé que ce n'est vraiment pas le cas.

« On est loin d'une sentence bonbon. Nous en sommes à une sentence de deux ans d'emprisonnement. Il est possible qu'elle soit purgée au sein de la collectivité, car l'accusé ne constitue pas un danger pour la société. Le risque est assumable. Ce n'est tout de même pas banal comme sentence », dit le criminaliste.

Bien que la peine se fasse à la maison, Claveau devra se rapporter régulièrement à son agent de probation. « Il y a des vérifications téléphoniques et en personne, et on s'assure que vous respectez les conditions, que vous êtes à domicile dans les heures prescrites par le tribunal. Sinon, vous êtes révoqué et vous allez terminer votre peine à l'intérieur des murs », ajoute Me Boulianne, qui était en défense.

L'avocate de l'accusé, Me Arianne Bergeron-Saint-Onge, a aussi précisé au tribunal que la suggestion commune des parties tenait compte de l'absence d'antécédents judiciaires et la présence de remords.

MÉDIATISATION

« Le dossier a aussi fait l'objet d'une grande médiatisation. Mon client a vécu l'humiliation et a vu sa réputation être atteinte. Il a même été évincé du camping où il était client depuis très longtemps », a précisé Me Bergeron-Saint-Onge.

Du côté de la Couronne, Me Nicole Ouellet a précisé que la peine en collectivité avait été analysée sérieusement et que la peine maximale dans les circonstances était nécessaire. « La peine n'est peut-être pas exemplaire, mais elle est importante. Pour la gravité des gestes, il a embrassé le sein d'une patiente et il y a eu des commentaires à caractère sexuel pour d'autres. Il est vrai aussi qu'il était en relation d'abus de confiance. »

« Avec les plaidoyers de culpabilité et le fait qu'elles n'aient pas à témoigner, cela fait en sorte que les victimes sont satisfaites du fait que l'accusé reconnaisse finalement les gestes », de commenter Me Nicole Ouellet.

Me Julien Boulianne précise que la situation n'était pas facile pour l'accusé, qu'il a vécu cette situation difficilement. « L'objectif était d'éviter aux victimes de témoigner et qu'il admette ses gestes, qu'il plaide coupable. Il a enregistré les plaidoyers de culpabilité, afin de permettre à tout le monde de tourner la page sur cette histoire-là », a commenté Me Julien Boulianne.

Le juge Pierre Simard, de la Cour du Québec, a pris plusieurs minutes pour entériner la suggestion commune. « Il y avait des critères à analyser sur les relations entre le docteur et ses patientes. Le juge a tenu compte que les risques de récidive étaient pratiquement inexistants et du fait que l'accusé a exprimé des remords. [Ces faits] ont amené le juge à entériner la suggestion », a poursuivi Me Boulianne.

EN BREF

Déraillement mortel en Colombie-Britannique

FIELD, C.-B. — Trois membres de l'équipage d'un train de marchandises du Canadien Pacifique sont morts dans un déraillement survenu lundi, près de la frontière entre l'Alberta et la Colombie-Britannique. Une enquête complète devrait permettre de déterminer la cause du déraillement. Le train transportait des céréales. **PRESSE CANADIENNE**

ST-HONORÉ : 171, CH. DU LAC JOLY NORD
209 000 $

Chalet-Maison situé en bordure du lac-Joly à St-Honoré. Très grand terrain intime d'une superficie de 32 858 pi². Beau garage détaché de grandeur 16 X 24. Très belle terrasse en bois massif couverte. À proximité des Monts-Valin et des pistes de motoneige et vtt.
Centris : 28596486

ARVIDA : 2727, MCLEOD
146 000 $

Jumelé très bien situé à Arvida à proximité du Carré Davis, IGA, Polyvalente et du superbe terrain synthétique du parc St-Jacques. Ce jumelé possède une très belle cuisine avec beaucoup de cachet. À voir! Libre Immédiatement!
Centris : 13878820

JONQUIÈRE : 3688, ST-BERNARD
199 000 $

Grande maison unifamiliale tout briques très bien située sur la rue St-Bernard à Jonquière à proximité de l'Hôpital. Elle possède (5) chambres à coucher et (2) salles de bain. Garage détaché de grandeur 16 X 24 isolé, drain de fond et trust habitable.
Centris : 15121616


Proprio Direct
Marie-Eve Rathé
Courtier immobilier résidentiel
418 817-4933
marieratte@hotmail.com

5373164

L'ÉTUDE DE NOTAIRES
PATRICIA DESMEULES NOTAIRE INC. SE JOINT À SBL

SBL
AVOCATS & NOTAIRES



Les associés de Simard Boivin Lemieux S.E.N.C.R.L. sont heureux d'annoncer que Me Patricia Desmeules, à titre d'associée, et Me Vicky Lord, notaire, font maintenant partie de l'équipe du bureau de Saint-Félicien.

Me **Desmeules** a obtenu son baccalauréat en droit (L.L.B.) en 1985 ainsi que son diplôme en droit notarial (D.D.N.) à l'Université Laval en 1986. Elle a d'abord exercé sa profession à la Malbaie pour ensuite fonder sa propre étude à Saint-Félicien, en 1988. Forte de ses années d'expérience en droit notarial, elle a développé une solide expertise en droit des affaires (organisation et réorganisation corporatives, convention d'actionnaires, société par actions, fusion corporative, transfert d'entreprises) et en droit successoral (planification testamentaire, règlement de succession, fiducies familiales et testamentaires).

Me **Lord** a obtenu son baccalauréat en droit (L.L.B.) en 2011 ainsi que son diplôme en droit notarial (D.D.N.) à l'Université de Sherbrooke en 2012. Elle oeuvre au sein de l'étude Patricia Desmeules notaire inc., depuis 2010, d'abord en tant qu'étudiante et stagiaire et comme notaire depuis mars 2013. Originaire de la région, elle s'est spécialisée en droit des personnes et de la famille (testament, mandat de protection, homologation de mandats, convention d'union de fait, contrat de mariage), en droit immobilier (bail commercial, rédaction et révision d'offre d'achat), ainsi qu'en droit agricole (zonage agricole).

L'étude de Me Desmeules offre aussi le service de voûte corporative pour la conservation ainsi que la mise à jour de votre livre de société.

Me Desmeules apporte avec elle une clientèle corporative établie et nous sommes ravis de pouvoir compter sur son expertise afin de mieux desservir celle de SBL à la grandeur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

SIMARD BOIVIN LEMIEUX
S.E.N.C.R.L.
SBL
AVOCATS & NOTAIRES

8025950

Me PATRICIA DESMEULES
p.desmeules@sblavocats.com

Me VICKY LORD
v.lord@sblavocats.com

sblavocats.com

ALMA 418 668-3011 | CHIBOUGAMAU 418 748-4141 | DOLBEAU-MISTASSINI 418 276-2570 | ROBERVAL 418 765-1610 | SAGUENAY 418 696-3011 | SAINT-FÉLICIEN 418 679-8888 | SHAWINIGAN 819 556-8634

5373896

Mon lac, mon terrain de jeu

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

CHRONIQUE

L'hiver ouvre de nouveaux horizons et de nouvelles destinations lorsque les routes d'eau se transforment en routes de glace. Pour en profiter pleinement, je me lance le défi de faire les quatre traversées du lac Saint-Jean, en ski de fond, en fatbike, à la course et en kiteski, cet hiver. Si mon corps me le permet et si les dieux du Piékouagami sont cléments avec moi.

Il y a huit ans, je rencontrais fréquemment David Lecointre, mon ancien voisin sur le chemin Vallée, à Saint-Félicien, sur les glaces de la rivière Ashuapmushuan. On se croisait en ski, en vélo, à pied ou tracté par un cerf-volant. En discutant de l'offre de plein air hivernal sur les glaces du lac Saint-Jean, nous trouvions qu'il y avait encore beaucoup de travail à faire pour maximiser le potentiel de cet énorme terrain de jeu.

Le Double défi des deux Mario existait certes depuis quelques années, des motoneigistes et des pêcheurs profitaient aussi du lac, mais le Piékouagami avait beaucoup plus à offrir.

Surtout pour les locaux, car le meilleur terrain de jeu est souvent celui qui se trouve dans ta cour arrière. C'est l'endroit où on peut aller fréquemment pour se garder en forme. Et ici, au Lac, on a la chance d'avoir un terrain de jeu qui représente un défi en soi. Un défi de 32 kilomètres.

En 2014, ce même David Lecointre a lancé l'idée de traverser le lac en vélo, dans le cadre d'un défi personnel, à quelques amis. Puis, le jour venu, 21 cyclistes se sont présentés à Péribonka, dont deux monocyclistes, pour ce projet pilote. Six ans plus tard, le projet a bien évolué, étant désormais restreint aux fatbikes, et il est devenu un des événements phares dans le monde du fatbike, attirant plus de 300 participants sur trois jours, en provenance de six pays.

Au printemps, le lac Saint-Jean est aussi prisé par les adeptes de kiteski, qui viennent profiter du temps doux pour faire de longues traversées. Il y a trois ans, avec le club de kiteski Domaine-du-Roy, nous avons donc décidé d'offrir l'opportunité aux débutants et aux intermédiaires une traversée en kiteski. Le plan : faire une longue randonnée pour démontrer le plein potentiel du sport, lequel permet de voyager en étant tracté par le vent.

L'an dernier, la fondation Sur la pointe des pieds a testé un nouveau concept, les courses CRYO, une traversée du lac à la course... de nuit. Une expérience unique au monde qui deviendra probablement une course signature d'ici quelques années. Déjà, les organisateurs, qui comptaient accueillir une cinquantaine de coureurs, ont désormais près de 80 inscriptions pour la traversée de 32 km. D'ici quelques années, ils comptent en accueillir 500. Et avec la popularité des événements de course partout dans la province, la tendance semble vouloir leur donner raison.

Peu importe le moyen que l'on emprunte, c'est toujours le lac qui décide s'il te laissera traverser. Et chaque discipline présente ses difficultés. Étant donné que la traversée à la nage est inaccessible pour moi, j'ai décidé de me concentrer sur les défis hivernaux.

Plusieurs questions demeurent en suspens, car rien ne garantit que je serai en mesure de réaliser mon défi. Et c'est justement dans ces moments, quand on sort de sa zone de confort, qu'un défi prend tout son sens. Et même si je ne réussis pas à faire les quatre traversées, ce ne sera que partie remise.

Mon défi commence aujourd'hui, avec le Double défi des deux Mario. Au cours des trois prochains jours, je ferai ma première traversée du lac Saint-Jean en ski de fond, avec une quarantaine d'autres participants, dormant dans une tente à des températures qui glisseront sous les -20 °C. Une autre belle aventure réalisée par la fondation Sur la pointe des pieds, qui pilote des expéditions thérapeutiques pour les jeunes survivants du cancer.

J'ai justement accompagné la fondation lors d'une descente de la rivière Magpie en rafting, sur la Côte-Nord, en 2017. Au-delà de l'aventure physique dans une des plus belles rivières au monde, c'est surtout l'aventure humaine qui m'a marqué, alors que j'ai eu la chance de rencontrer des jeunes extraordinaires, qui, grâce à la nature, ont repris leur vie en main. Cette fondation fait de vrais petits miracles pour les jeunes et leurs familles.

Si vous voulez les appuyer, je vous invite d'ailleurs à contribuer à la collecte de fonds que je réalise dans le cadre des courses CRYO : *www.pointedespieds.com/participant/guillaumeroy*.

Pour la suite, je vous invite à suivre mes aventures dans les pages du *Quotidien* au cours de l'hiver ! À lire dès demain.



PHOTO COURTOISIE

AGRESSION AU COUTEAU AU BAR LE MAGIC

Germain accusé de tentative de meurtre

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Christopher Germain a été accusé de tentative de meurtre, lundi matin, au Palais de justice de Chicoutimi, à la suite d'un coup de couteau qu'il aurait donné à sa victime, samedi soir, au bar Le Magic, de Chicoutimi.

Pour le moment, un seul chef d'accusation a été déposé contre l'individu de 24 ans, qui n'a aucune adresse connue.

Les événements se seraient produits à l'intérieur du bar de la rue Racine.

Des témoins racontent que la soirée était festive et que tout se déroulait normalement.

À un certain moment, la bagarre aurait éclaté entre Germain et sa victime, âgée de 27 ans. L'altercation aurait été assez violente, mais les circonstances de la bagarre demeurent pour l'instant inconnues.

Il semble que Germain aurait sorti un couteau et aurait donné au moins un coup à sa victime, à la hauteur du cou. Même si sa vie n'était pas en danger, la victime a perdu beaucoup de sang.

Selon les informations obtenues, plusieurs personnes se seraient relayées afin de faire une pression sur l'endroit où le coup de couteau avait été porté, en attendant l'arrivée des ambulanciers. Cette pression visait à empêcher que la victime ne perde trop de sang.

SOIRÉE INTERROMPUE

Si la musique jouait à plein régime, que la piste de danse était pleine et que plusieurs clients se trouvaient à l'intérieur du bar, tout ça s'est rapidement arrêté. Plus aucun son. La musique a cessé abruptement, et plus personne ne dansait.

Rapidement, les responsables de l'établissement ont demandé aux clients de quitter l'endroit par la porte arrière, étant donné que les policiers s'apprêtaient à faire leur entrée.

En grande majorité, les clients n'avaient aucune idée de ce qui se passait. Certains ont pu voir qu'une personne était blessée, car ils ont mis les pieds dans le sang qui se trouvait au sol.

FUITE

Quant à Germain, il a pris la poudre d'escampette immédiatement après avoir frappé sa victime. Mais comme il avait été identifié, les policiers du Service de police de Saguenay (SPS) ont pu lui mettre la main au collet quelques instants plus tard.

COMPARUTION

Après avoir passé la fin de semaine dans une cellule du quartier général du SPS, Christopher Germain a comparu, vêtu d'une salopette blanche, devant le juge Pierre Lortie, de la Cour du Québec, lundi.

Me Sébastien Vallée, de la Couronne, a déposé trois chefs d'accusation. En plus de la tentative de meurtre, Germain a aussi brisé deux conditions de sa remise en liberté pour d'autres dossiers.

« Je n'ai aucune idée des motifs de la présumée agression. Nous en sommes au stade préliminaire. Mon client a été arrêté dans la nuit de samedi à dimanche. On connaît peu les faits, mais on me dit qu'il aurait donné un coup de couteau à la victime. On va analyser la preuve que je viens de recevoir. Il demeure incarcéré jusqu'au 12 février (date de l'enquête de remise en liberté). »

« On va explorer avec lui s'il comprend bien la situation. On va évaluer toute cette situation et analyser les possibilités pour mon client. Il y aura une analyse attentive de la preuve », a mentionné Me Luc Tourangeau, avocat en défense dans cette affaire.

ANTÉCÉDENTS

Christopher Germain possède des antécédents judiciaires, notamment en matière de violence et de bris de condition de remise en liberté.

« L'enquête est toujours en cours. Il y a encore des éléments qui sont travaillés par les enquêteurs pour colliger certaines informations. Je ne peux décrire les événements pour le moment étant donné que c'est toujours sous enquête. »

« Il y a un chef de tentative de meurtre avec une arme et causant des lésions corporelles graves. Je ne peux en dire plus sur la façon dont les choses se sont déroulées, si ce n'est que c'est une situation survenue dans un bar », a mentionné Me Sébastien Vallée, de la Couronne.



5374561


© Jocelyn Michel

ENFANT INSIGNIFIANT ! TOURNÉES JEAN-DUCEPPE

MARDI 5 ET MERCREDI 6 FÉVRIER 2019 19 H 30

AVEC GUYLAINE TREMBLAY ET HENRI CHASSÉ

Théâtre LA RUBRIQUE 40 ANS

Hydro Québec Partenaire de saison

MON THÉÂTRE SAISON 2018-2019

RÉSERVATIONS 418 542-5521 theatrelarubrique.com

CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec · Conseil des Arts du Canada · Canada Council for the Arts · Patrimoine canadien · Canadian Heritage · Conseil des arts DE SAGUENAY · Ville de Saguenay · ICI Saguenay–Lac-Saint-Jean · leQuotidien leProgrès · 96.9 rouge
5360346

› CARAMBOLAGE À ALMA



Un accident impliquant quatre véhicules s'est produit lundi matin, à 6h40, à Alma. Trois personnes ont été transportées au centre hospitalier pour soigner des blessures mineures. L'impact a eu lieu sur l'avenue du Pont Nord, à l'intersection de la rue Claire Fontaine. Les ambulanciers ainsi que les pinces de désincarcération ont été demandés sur place. **ANNIE-MARIE GRAVEL** — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Véloroute des BLEUETS

CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tous les membres * de la Véloroute des Bleuets sont convoqués à l'assemblée générale annuelle de la Véloroute des Bleuets qui aura lieu :

Jeudi 21 février 2019 à 19 heures
à la salle La Cabotière

(1692, avenue du Pont Nord, Alma, Québec, G8B 5G3)

* Les membres sont ceux qui ont acheté un billet de l'Auto-vélo 2018 (1 personne par billet). Pour les groupes, la personne responsable du groupe agit à titre de membre. Également, ceux qui ont acheté une carte de membre de la corporation.

Bienvenue à tous !

5370536



PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

GAZODUQ

Des rencontres de travail positives

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Une quinzaine d'intervenants provenant de diverses organisations du Lac-Saint-Jean ont participé à une première rencontre de travail technique orchestrée dans la région par Gazoduq. Le projet, qui prévoit la construction et l'opération d'une conduite souterraine de 750 kilomètres entre l'Ontario et le Saguenay afin d'alimenter en gaz naturel canadien le projet d'Énergie Saguenay, se retrouve au cœur des discussions.

Des représentants des MRC, des chambres de commerce et d'industrie ainsi que d'autres organisations régionales se sont réunis, lundi, à Roberval, afin de discuter, entre autres, du corridor ciblé.

Ces rendez-vous avec les acteurs clés du milieu permettent de bonifier le projet de plus de 4 milliards $. « Les gens collaborent beaucoup à la démarche. Cela fonctionne bien. Les participants commentent beaucoup, autant sur le corridor comme tel que sur des choses spécifiques à la région », explique le chef des relations avec la communauté de Gazoduq, Frédéric Lepage.

Ces rencontres sont l'occasion de faire la distinction et les liens entre le projet de Gazoduq et l'usine de liquéfaction de gaz naturel piloté par Énergie Saguenay.

D'autres rencontres de travail techniques sont prévues mardi à l'Hôtel Universel d'Alma, dès 8 h, et à l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi, à 14 h.

Les citoyens auront l'occasion d'en apprendre davantage sur le projet lors des rencontres d'information et de consultation qui se tiendront les 22 et 23 février à Saguenay, le 24 février à Roberval et le lendemain à Alma.

TÉLÉNET COMMUNICATIONS

PREMIER EN SOLUTIONS D'AFFAIRES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Téléphonie d'affaires
Internet Fibre Dédiée
Solutions d'hébergement (*Cloud*)

POUR DES SOLUTIONS SIMPLES ET PERSONNALISÉES, À LA HAUTEUR DE VOTRE ENTREPRISE!

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE D'EXPERTS DÈS AUJOURD'HUI

418.545.7070

telenetcommunications.com

5373997

COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

Un nouveau directeur général adjoint

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a un nouveau directeur général adjoint. Sébastien Malenfant entrera en poste le 20 février.

Le nouveau directeur général adjoint a été nommé lors de la séance du conseil des commissaires du 29 janvier.

Sébastien Malenfant était en congé sans solde à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (CSRS) pour occuper un poste de directeur des ressources matérielles à la Commission scolaire De La Jonquière.

« C'était un affichage à l'interne. M. Malenfant y avait accès sans problème », confirme Claudie Fortin, conseillère en communications à la CSRS.

Sébastien Malenfant est à l'emploi de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay depuis une dizaine d'années.

« Il était directeur adjoint des ressources matérielles. Auparavant, il a aussi été coordonnateur des ressources humaines et directeur adjoint des ressources humaines. C'est un gestionnaire d'expérience », ajoute M^me^ Fortin.

Geneviève Gilbert, sa conjointe, est directrice adjointe aux ressources humaines à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

« Je peux vous assurer que sa conjointe n'a jamais été impliquée dans le processus de sélection », affirme Claudie Fortin.

Sébastien Malenfant remplace Jean-François Pressé, qui a été nommé président-directeur général de l'Institut national des mines par le conseil des ministres en décembre.



Sébastien Malenfant a été nommé directeur général adjoint de la Commission scolaire des Rives-Du-Saguenay. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

VILLE D'ALMA SPECTACLES
SAISON HIVER 2019

THÉÂTRE
ENFANT INSIGNIFIANT!
DE MICHEL TREMBLAY

Avec Henri Chassé, Gwendoline Côté, Isabelle Drainville, Michelle Labonté, Sylvain Marcel, Danielle Proulx et Guylaine Tremblay.



«(La pièce) rend justice à l'écriture de Tremblay, dont l'incroyable sens de la réplique, l'humour et le rythme implacable propulsent les comédiens dans des zones jouissives.» – *Le Devoir*

JEUDI 7 FÉVRIER 2019
SALLE MICHEL-CÔTÉ, 20 h

ADMISSION :
45 $ ADULTE
40 $ ÉTUDIANT 65 ANS ET +
15 $ ÉTUDIANT



Billetterie : 418 545-3330
Billets en vente à la Bibliothèque d'Alma, la Librairie Harvey et sur almaspectacles.com

Suivez nos actualités sur

VILLE D'ALMA SPECTACLES

5351650



viacapitale
Via Capitale Saguenay–Lac-St-Jean
Agence immobilière
viaPROTECTIONS

Hélène Turgeon
Courtier immobilier
Cell.: 418 590.1818



NOUVEAUTÉ
CHICOUTIMI
155, Des Merlebleus
MLS : 23636326
Superbe condo lumineux avec plafond de 9 pi, matériaux de qualité. Ce 3e étage offre intimité et tranquillité avec sa grande terrasse qui a vue sur la ville et les montagnes.
Immeuble paisible dans un secteur recherché près des services et parcs.

5374006

Deloitte.

Quelques nouveautés pour vos déclarations de revenus 2018.



Olivier Leroux, LL.M. (Fisc.), CPA, CA
Directeur principal
Fiscalité
Tél. : 418-679-2267
oleroux@deloitte.ca

Voici quelques nouveautés provinciales et fédérales qui peuvent avoir un impact lors de la production de vos déclarations de revenus personnelles de l'année 2018.

Crédit d'impôt pour achat d'une habitation

Ce crédit est une nouveauté au Québec. Il existe toutefois depuis quelques années au niveau fédéral. Les conditions d'admissibilité au crédit provincial sont sensiblement les mêmes que celles du crédit fédéral. Essentiellement, pour avoir droit à ce crédit, vous ou votre conjoint(e) devez acquérir une habitation admissible pour la première fois (si vous n'avez pas habité au cours de l'année ou des quatre années précédentes dans une autre habitation dont vous ou votre conjoint(e) étiez propriétaires) et avoir l'intention d'en faire votre lieu principal de résidence.

Le montant maximal du crédit provincial est de 750 $. Jumelé au montant du crédit fédéral, vous pourriez aller chercher jusqu'à 1 500 $ pour une première habitation.

Crédit d'impôt pour travailleur d'expérience

Certaines modifications ont été apportées à ce crédit pour l'année 2018. En effet, l'âge minimal a été diminué à 61 ans et le montant du crédit a été majoré.

Afin d'avoir droit à ce crédit vous devez avoir au moins 61 ans au 31 décembre 2018 et avoir déclaré des revenus suivants : revenus d'emploi, revenus provenant d'une entreprise exploitée activement, montant net des subventions de recherche, prestations du Programme de protection des salariés ou sommes reçues dans le cadre d'un programme d'incitation au travail

Crédit d'impôt RénoVert

Ce crédit est toujours accessible en 2018 après avoir été prolongé d'une année. Le crédit n'a pas été majoré et peut toujours atteindre un montant maximal de 10 000 $ lorsque vous effectuez pour 52 500 $ de rénovations admissibles. Essentiellement, les travaux de rénovation résidentielle écoresponsable représentent des rénovations admissibles.

Attention au fractionnement de revenu

De nouvelles règles fiscales, en vigueur à compter de 2018, limitent la possibilité de fractionner des revenus entre les membres de la famille dont un membre est propriétaire d'une société unique. Assurez-vous de bien respecter celles-ci si vous ne souhaitez pas avoir de mauvaises surprises lors de la production de vos déclarations de revenus.

Pour obtenir davantage d'informations sur le sujet ou pour une analyse personnalisée de votre situation, n'hésitez pas à communiquer avec un de nos professionnels en fiscalité.

Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean
Deloitte
Fier partenaire de CENTRAIDE

www.deloitte.ca 418-549-6650

5371579

TOURNÉE DES RÉGIONS

Unifor définit ses priorités

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Trois dossiers trônent au sommet des préoccupations d'Unifor au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les taxes sur le bois d'œuvre et sur l'aluminium, de même que les emplois menacés par le dossier du caribou forestier dérangent le syndicat, qui interpelle les députés régionaux fédéraux afin qu'ils se prononcent sur les différents enjeux, à quelques mois des élections fédérales.

Renaud Gagné, directeur québécois du syndicat Unifor, était de passage à Saguenay, lundi, dans le cadre d'une tournée des régions qui en est à sa cinquième édition.

« Il y a des priorités et des particularités dans chacune des régions. On est là pour faire avancer ces dossiers-là », a expliqué celui qui était accompagné d'une soixantaine de membres des sections locales, à l'hôtel Delta Saguenay d'Arvida.

L'aluminium retient particulièrement l'attention de Renaud Gagné, qui affirme que le dossier doit être remis à l'ordre du jour.

« Depuis l'automne dernier, après l'annonce de l'accord [Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACÉUM)], on ne parle plus des tarifs sur l'aluminium. Ça coûte quand même 20 M$ par mois à Rio Tinto, et je ne parle pas des autres transformateurs. J'interpelle les députés régionaux, Mme [Karine] Trudel, M. [Richard] Martel et M. [Richard] Hébert. Ils doivent remettre ce dossier à l'ordre du jour. C'est fondamental. Il faut que ça se règle. On veut savoir comment chaque parti se positionne par rapport à ce dossier-là. »

Le directeur québécois d'Unifor revendique également une prise de position des députés dans le dossier du bois d'œuvre.

« Les droits compensatoires et antidumping sont toujours en place. Malheureusement, ça n'a pas fait partie de la négociation de l'accord. Et c'est toujours assez dramatique, d'autant plus que les prix ont baissé de façon importante depuis le mois d'octobre. Toute la question du caribou, qui pourrait créer de sérieux maux de tête aux entreprises et aux communautés, s'ajoute à ça. On veut vraiment interpeller nos députés régionaux pour qu'ils se positionnent. »





Renaud Gagné, directeur québécois du syndicat Unifor, était de passage à Saguenay, lundi, dans le cadre d'une tournée des régions. Une soixantaine de membres des sections locales étaient réunis au Delta Saguenay pour l'occasion. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

CARIBOU FORESTIER

Unifor profite de sa tournée pour lancer une pétition dans le dossier du caribou forestier, lequel préoccupe particulièrement les travailleurs membres de la région.

« Nous voulons que les mesures de protection qui pourraient avoir un impact sur l'emploi soient mises en suspens, le temps d'obtenir les conclusions d'études scientifiques sur les raisons du déclin de certaines populations de caribous forestiers », explique Renaud Gagné.

Ce dernier se questionne notamment sur les inventaires effectués par le gouvernement du Québec, qui semblent révéler que « certains cheptels de caribous sont en déclin alors qu'il n'y a pratiquement pas de perturbation sur leur habitat et qu'il y a une augmentation du nombre de caribous dans la forêt aménagée au sud de la limite nordique, là où il y a de la perturbation ».

La pétition demande aux gouvernements que toute mesure de protection tienne aussi compte des répercussions socio-économiques sur les régions et que des mesures alternatives et/ou de transition pour soutenir les travailleurs et l'industrie soient mises en place en cas de besoin.

Ils demandent aux différents députés de définir les intentions de leur parti.

« Je pense qu'il y a beaucoup de questions à répondre avant d'imposer des mesures, avant de fermer des grands territoires », conclut le directeur québécois du syndicat, qui représente environ 4500 membres au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

UQTR

Une chargée de cours dans l'eau chaude

MARIE-EVE LAFONTAINE
me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une chargée de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) devra rendre des comptes au département des ressources humaines après qu'un étudiant ait porté plainte contre elle concernant des propos qu'elle a tenus en classe. Dans sa chronique publiée lundi dans *La Presse* +, le journaliste Patrick Lagacé racontait avoir rencontré la chargée de cours, qui lui a affirmé, notamment, que la Terre est plate et que l'Homme n'a jamais posé le pied sur la Lune.

La dame, qui enseigne au centre universitaire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent de l'UQTR, à Vaudreuil-Dorion, a partagé ses croyances avec ses étudiants. L'un d'eux a porté plainte à l'UQTR.

Le recteur de l'UQTR, Daniel McMahon, confirme qu'une plainte a été déposée et qu'elle est étudiée. « Le service des ressources humaines va rencontrer la chargée de cours concernée. On a besoin de connaître sa version et on va la traiter selon les règles habituelles lorsqu'on a une plainte d'un élève », affirme-t-il.



5374161



5370635

Intégrer la STQ au MTQ

La Société du pont sur le Saguenay réclame une révision de la gouvernance de l'organisation

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU – Pour la Société du pont sur le Saguenay, le récent congédiement de François Bertrand à la tête de la Société des traversiers du Québec (STQ) est l'occasion idéale de revoir la gouvernance de cette organisation.

L'organisme, présidé par Marc Gilbert, souhaite que la STQ soit désormais directement rattachée au ministère des Transports « afin qu'elle soit mieux intégrée à sa vision globale ». L'organisme entend d'ailleurs rencontrer dans les prochaines semaines le ministre des Transports, François Bonnardel, et son collègue responsable de la Côte-Nord, Jonatan Julien, afin de mettre de l'avant cette éventuelle intégration.

« La STQ a toujours agi en électron libre, qui fait ce qu'il veut », a déclaré M. Gilbert, qui estime que le cafouillage dans le dossier du navire F.-A.-Gauthier est loin d'être le seul élément qui fait défaut dans cette organisation.

« Le fait qu'il (M. Bonnardel) ait nommé un sous-ministre adjoint pour faire enquête démontre bien qu'il y a un problème », a-t-il ajouté, en soutenant que « la STQ a perdu toute crédibilité en région ».

Le président a bien sûr ramené le débat sur le dossier qui motive l'existence de son organisme, le pont sur le Saguenay. Il soutient que la STQ a obtenu le mandat de construire deux nouveaux navires pour la traverse Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine « sous de fausses représentations ».

M. Gilbert rappelle d'abord que ces deux traversiers devaient coûter 120 M $ à l'origine. « On est rendus à 324 millions, sans compter la cinquantaine de millions pour les améliorations aux quais. Ça fait près de 400 millions, alors qu'on pourrait avoir un pont pour 300 millions, avec des approches pour 200 millions », a-t-il clamé.

Marc Gilbert s'insurge particulièrement du fait que la Société des traversiers « a sciemment omis de consulter » le ministère des Transports sur l'impact qu'auraient les nouveaux traversiers sur le réseau routier. En effet, les nouveaux bateaux débarquent 110 véhicules à la fois plutôt que 70 avec les navires précédents, accentuant ainsi l'effet de peloton, à la base de ce qu'on appelle le syndrome de la traverse.

Le président de la Société du pont sur le Saguenay va jusqu'à affirmer que la décision de construire ces deux traversiers, en 2009, s'est prise sur des considérations politiques.

« La décision s'est prise dans le bureau de Jean Charest. La STQ lui a vendu l'idée que ce serait une bonne chose de renouveler les traversiers à Tadoussac et M. Charest voulait procurer des emplois à la Davie, pratiquement en faillite à ce moment-là, a-t-il affirmé. Ça s'est fait vite, à la course, sans plan. »



ARCHIVES LA PRESSE

Quant à la fluidité du trafic qui s'améliorerait avec les nouveaux traversiers, un autre des arguments de la STQ, il s'agit d'une « fausseté incroyable », de lancer Marc Gilbert. « Il faut avoir du front tout le tour de la tête pour dire une telle chose. »

Pour ce dernier, François Bonnardel ne pouvait faire autrement que reprendre la main dans la gestion de la Société des traversiers du Québec. « Le ministre a compris en l'espace de deux mois. Il a perdu confiance dans la STQ, mais nous, ça faisait longtemps qu'on avait perdu confiance », a-t-il confié en conclusion.





chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Le nouveau plan d'affaires

CLAUDE VILLENEUVE
CHRONIQUE
claude_villeneuve@uqac.ca



L'objectif de développement durable (ODD) 12 de l'agenda 2030 des Nations Unies porte sur la production et la consommation durables. Il comporte 11 cibles que les pays, villes, institutions et industries doivent viser pour un avenir viable. Ce plan ambitieux permettrait un bouleversement de l'économie telle que nous la connaissons dans sa forme linéaire « extraction-fabrication-distribution-vente-utilisation-disposition » qu'on peut résumer sous l'expression « Achète pis jette ! ». Ce modèle linéaire, dans lequel personne n'est responsable des déchets générés, des impacts du cycle de vie des produits, de l'épuisement des ressources, de la pollution sous toutes ses formes, a fait son temps. Pourtant, quand un entrepreneur présente son plan d'affaires à ses investisseurs, ces questions sont bien peu importantes au regard du profit anticipé.

Caricaturons : si vous êtes capable de produire 28 milliards de canards de plastique par année, on ne vous financera que si vous pouvez les vendre, même si ça ne sert à rien. Il faudrait que chaque humain sur la planète utilise quatre canards par année pour que cela fonctionne. Il suffit de créer une mode et de persuader à grands coups de publicité qu'il faut une couleur différente de canard pour chaque saison. Pour le reste, quelques tables rondes à la télé, une chanteuse vedette qui se demande comment elle a pu vivre auparavant sans ses canards de saison et des photos virales de chatons avec les canards sur les réseaux sociaux feront l'affaire. Le « dragon » répondra : « J'achète ! », même si tous ces canards inutiles finiront à la poubelle.

La production mondiale des plastiques à usage unique est passée de 15 millions de tonnes dans les années 1960 à 311 millions de tonnes en 2014. C'est cent fois plus qu'il n'en faut pour produire 28 milliards de canards. Tout ce matériel se retrouve dans le flux des matières résiduelles, et huit millions de tonnes aboutissent dans les océans chaque année. La situation ne peut plus durer. Selon la Fondation Ellen MacArthur, les coûts sociaux et de compensation des gaz à effet de serre de la production de plastique à usage unique s'élèvent à 40 milliards $ par année. Cela représente plus que les profits de ce secteur de l'industrie. Alors qu'est-ce qu'on fait ?

Si on applique les principes de l'économie circulaire à l'industrie du plastique, une révolution est possible. Si on combine des réglementations plus sévères, des initiatives citoyennes et des innovations technologiques, le problème pourrait trouver rapidement une solution. En octobre 2018, la Fondation Ellen MacArthur et le Programme des Nations Unies pour l'environnement ont lancé une initiative globale pour résoudre à la source le problème du plastique. L'engagement compte 290 signataires, de grands joueurs des secteurs public et privé qui s'engagent à collaborer pour « boucler la boucle » et remettre le plastique usagé dans la chaîne de production. Comment ?

L'innovation technologique est déterminante. En Inde, Banyan Nation a remporté le prix de l'économie circulaire en développant une technologie qui permet de transformer le plastique post-consommation en granules de haute qualité qui peuvent retourner dans la boucle de production. Pour sa part, PerPETual arrive à récupérer les bouteilles à usage unique pour en faire des fils qu'on peut réintégrer dans le textile ou dans la fabrication de nouvelles bouteilles. De grands joueurs, comme Évian et Adidas, ont annoncé leur intention de n'utiliser que des plastiques recyclés d'ici 2025. Mais il faut plus. La réduction à la source, la standardisation des contenants, le tri et les filières de récupération font partie de l'équation.

L'économie circulaire peut ouvrir des perspectives d'affaires intéressantes, tout en contribuant à atténuer les problèmes d'environnement. Pensez-y pour votre prochain plan d'affaires !

GAUDREAULT LA MARMOTTE NOUS ANNONCE UN PRINTEMPS HÂTIF...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Se comprendre et accepter le compromis

Réaction à la chronique de Sébastien Lévesque intitulée « Le côté sombre du militantisme » et publiée dans notre édition de lundi

Votre chronique du jour à propos du militantisme reflète très bien les comportements auxquels nous sommes soumis au quotidien, que ce soit à travers l'actualité ou dans nos relations interpersonnelles. Elle interroge nos propres résistances au changement.

Il y a un dicton populaire qui nous suggère de « choisir nos combats » ; ma mère nous disait quant à elle de « lâcher prise ». Bref, laisser refroidir la situation avant de réagir, prendre le temps de bien comprendre les événements, les personnes et le contexte. S'exprimer ensuite, dans respect et ouverture.

Au final, se comprendre et accepter le compromis.

Denis Côté
Saguenay

À bientôt Mme Laforest

Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, députée de Chicoutimi et ministre responsable du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le 7 février 2019, des confrères de Montréal, Gatineau, Sherbrooke, Québec, Châteauguay, Longueuil, Sorel et Rouyn-Noranda, groupes membres participants de notre regroupement national le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), manifesteront devant les bureaux du premier ministre du Québec pour un réinvestissement majeur en logement social dans le prochain budget provincial.

Loge m'entraide, de Saguenay, avait aussi prévu tenir une visite collective à votre bureau de comté de Chicoutimi, mais nous avons décidé d'attendre le contenu du budget. Verrons-nous une hausse des subventions dans AccèsLogis, tel que promis ? Verrons-nous de nouvelles unités pour 2019, comme nous le demandons ?

Lors de notre rencontre du 9 janvier, vous avez été préoccupée parce que les subventions n'ont pas été indexées depuis 2009, ne suivant pas les coûts réels de construction pour fonder du logement social. Cela a rendu difficile la naissance de projets dans l'obligation de compenser ce manque à gagner par la recherche inlassable de dons. Ce fut le cas pour deux des quatre

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique



PHOTO DU JOUR

M. et M^me Met, les mascottes officielles des Mets de New York, de la Ligue nationale de baseball, transportent une partie des équipements nécessaires au camp printanier de l'équipe, qui se tiendra au Citi Field de New York. — PHOTO AP, SETH WENIG

coopératives d'habitation que nous avons fondées en 21 ans. Les locataires appauvris vivant dans des conditions de logement médiocres et/ou trop cher pour leur maigre revenu ont dû ronger leur frein pendant des années avant de voir naître leur projet et ainsi être logés dignement.

C'est encore le cas avec le projet de coopérative d'habitation La Solidarité qui, depuis 2015, doit trouver 985 000 $ en dons, en plus d'un rabais de taxes municipales de 25 ans, pour voir le jour. Si les subventions étaient ajustées, les dons à amasser seraient amoindris et faciliteraient forcément la collaboration de la municipalité à offrir la contribution financière requise.

En campagne électorale, François Legault a promis de livrer, lors de son premier mandat, les 14 000 logements sociaux déjà annoncés dans les budgets antérieurs. Non seulement faudra-t-il hausser les subventions pour qu'ils voient le jour, mais le budget de 2019 devra aussi prévoir de nouvelles unités pour que des projets en cours de préparation, comme La Solidarité, puissent jouir d'une subvention le moment venu. Sinon, à quoi cela nous servirait de porter à bout de souffle des projets, pendant des années, s'il n'y a plus de subventions lorsque nous serons rendus au bout du processus ? Votre gouvernement tuerait alors à jamais leurs espoirs, leurs efforts et leur estime.

Avec les surplus qui se comptent en milliards de dollars, sans compter l'argent du fédéral attendu dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le logement, votre gouvernement a les moyens d'investir dans le logement social à la hauteur des besoins, et même de faire du Québec une province leader en la matière.

Madame la ministre de l'Habitation, une visite collective s'annonce déjà à vos bureaux de Chicoutimi après le budget. Les locataires appauvris, dont les intérêts sont représentés et défendus par Loge m'entraide, iront vous exprimer de façon collective, pacifique et respectueuse, soit leur joie, soit leur déception. À bientôt.

Sonia Côté, coordonnatrice
Loge m'entraide

Écrivez-nous

Écrivez-nous à *redaction@lequotidien.com*

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Mesdames, Messieurs les Députés

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jsalvet@lesoleil.com



C'est mardi que débute la vraie joute parlementaire à l'Assemblée nationale, puisque les deux semaines au cours desquelles vous avez siégé l'automne dernier n'étaient qu'un tour de chauffe.

Votre principal devoir au cours des prochaines semaines, des prochains mois et des prochaines années sera de prendre soin de notre système de représentation parlementaire, auquel tant de personnes ne croient plus. C'est ce système qui vous donne toute la légitimité de proposer, de débattre et de voter les lois du Québec au nom des Québécois.

En prendre soin ? Oui, car il est plus mal en point qu'on ne le croit. Le problème est que bien des citoyens n'acceptent plus d'être représentés par d'autres, tout dûment élus soient-ils. L'élection du gouvernement de François Legault a apaisé une certaine grogne, mais elle ne l'a pas fait disparaître à tout jamais. Au fil du temps, la forte défiance qui existait réexistera à la faveur d'événements de toutes sortes.

MÉDIATION

Un parlement est avant tout un lieu de médiation. C'est ce que les parlementaires eux-mêmes et bien des citoyens doivent comprendre et avoir à l'esprit. Les députés, à force de débats – de débats vigoureux –, de motions et d'amendements, forment un groupe de médiateurs de la société. C'est précieux.

Car il faut des lieux de médiation pour soupeser les choses avant que des décisions soient prises – et ça ne veut pas dire qu'elles seront bonnes en soi, évidemment. Mais on n'a encore rien trouvé de meilleur. Voilà pourquoi il faut prendre soin de ce système de représentation.

À nos parlementaires – à vous, donc, Mesdames, Messieurs les Députés du gouvernement et de l'opposition – d'en être dignes en proposant plus qu'en polémiquant, en mettant le plus souvent possible l'accent sur les explications, sur le comment et le pourquoi des choses.

Expliquer, y compris, par exemple, ses volte-face. Il n'y a rien de mal à corriger le tir, mais les nombreuses volte-face du gouvernement Legault, dont nous avons déjà parlé, pourraient finir par lui faire du tort s'il ne prend pas la peine, chaque fois, d'en expliquer les raisons, de mettre cartes sur table.

MIEUX ASSOCIER LES CITOYENS

Bien des citoyens veulent avoir voix au chapitre entre deux élections. Nos responsables politiques ne cessent de répéter qu'ils les écoutent. La belle affaire ! Chaque camp rencontre ses propres sympathisants, zyeute le miroir déformant des « réseaux sociaux » et tend l'oreille à ce que disent les faiseurs d'opinions. Ce n'est aucunement « écouter les citoyens », ça ! ; citoyens qui ont de toute façon des vues opposées.

Ce qu'il manque sans doute de nos jours, c'est une structuration de la « parole citoyenne » entre deux élections. Mais comment associer le plus de citoyens possible aux débats ? La question n'est pas saugrenue, puisqu'on sent depuis longtemps qu'il existe une demande de ce côté. Cette demande pourrait d'ailleurs grandir avec le temps, bien plus que celle pour un scrutin proportionnel.

Une structure citoyenne intermédiaire élargirait le système de médiation collectif. En passant, on ne voit pas comment la solution pourrait passer par des référendums d'initiative populaire – si l'objectif est réellement de sauver notre précieux système de représentation parlementaire. Et c'est ce qu'il faut, le sauver, car les élus qui en font partie sont les mieux placés pour tenir compte à la fois des lois fondamentales de la société et des nécessités sociales, économiques et environnementales globales.

RBC BANQUE ROYALE APPUIE L'HÔPITAL DE CHICOUTIMI

200 000 $ pour les troubles alimentaires

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Une souscription majeure de 200 000$ de RBC Banque Royale à la Fondation de ma vie de l'hôpital de Chicoutimi permet de mettre en place un projet pilote de cinq ans qui permettra aux jeunes qui souffrent de troubles alimentaires graves d'être en contact permanent avec les équipes de soin.

Le projet, dont le protocole est pratiquement complété, a été annoncé dans le cadre de la Grande Campagne Vivre +. Un montant de 200 000 $ a été souscrit par l'institution financière pour supporter la Clinique multidisciplinaire de l'adolescence de l'hôpital de Chicoutimi ainsi que le service régional Télésoins, lequel est basé à Alma.

La clinique pourra être en contact avec une quarantaine de jeunes dont l'âge varie de 8 à 18 ans et qui doivent composer avec des troubles alimentaires sévères. Les jeunes, dont la sélection sera faite en fonction de certains critères, auront accès à une plateforme numérique pour obtenir des informations sur leur état de santé. Cela permettra aussi aux professionnels de détecter une situation plus problématique.

Selon la pédiatre Sarah Lavoie, de la Clinique de l'adolescence, l'idée n'est pas de diminuer les visites à l'hôpital des jeunes, puisque la technologie ne remplacera jamais un examen, mais bien de suivre l'évolution de leur état de santé. La pédiatre croit que cet outil sera particulièrement intéressant pour le suivi entre les périodes d'hospitalisation.

« Une période d'hospitalisation pour un jeune en crise peut durer deux mois dans certains cas. Quand le jeune quitte l'hôpital, il sera en mesure d'obtenir des réponses à des questions avec ce nouveau service. Et chaque jour, les infirmières prendront connaissance de ces questions », explique Sarah Lavoie.

Les professionnels qui assistaient au point de presse, lundi, croient que cet outil pourra aussi servir pour la prévention. Les infirmières qui auront accès au contenu des questions des jeunes pourront détecter une situation qui dégénère et risque de se transformer en crise et en hospitalisation. Les professionnels pourront donc communiquer avec le jeune dont l'état de santé présente des signes précurseurs de crise.

La chef de service de néonatologie et de pédiatrie de l'hôpital de Chicoutimi, Julie Duval, indique que le projet sera d'une durée de cinq ans. Le financement accordé par la Fondation de ma vie, en collaboration avec RBC Banque Royale, supportera les équipes. Les sommes seront également utilisées pour fournir aux familles et aux jeunes des tablettes afin d'être en mesure de se brancher sur la plateforme de service. Les jeunes devront toutefois répondre à des critères précis pour avoir accès à ce nouveau service.

« Chez RBC, nous sommes d'avis que nous avons un rôle à jouer pour relever les défis qui touchent notre société. Notre don majeur à la Fondation de ma vie, qui allie technologie et innovation, permettra un meilleur accès aux soins de santé pour les adolescents de la région ayant des troubles alimentaires », a pour sa part déclaré Annick McLelland, vice-présidente régionale de RBC Banque Royale.

Le secrétaire du conseil d'administration de la Fondation de ma vie, Richard Turcotte, a profité de l'occasion pour annoncer qu'au terme de sa deuxième année dans le cadre de la Grande Campagne Vivre +, des engagements financiers de l'ordre de 11,3 M$ ont été recueillis. Ce dernier a souligné l'apport du milieu corporatif ainsi que celui de la communauté médicale.



La pédiatre Sarah Lavoie, l'infirmière clinicienne Émilie Brassard, la chef de service Julie Duval, la vice-présidente régionale de RBC Banque Royale, Annick McLelland, et le secrétaire de la Fondation de ma vie, Richard Turcotte, ont annoncé la mise en place d'une plateforme de soins pour les jeunes qui souffrent de troubles alimentaires graves. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Uber intéresse à Saguenay

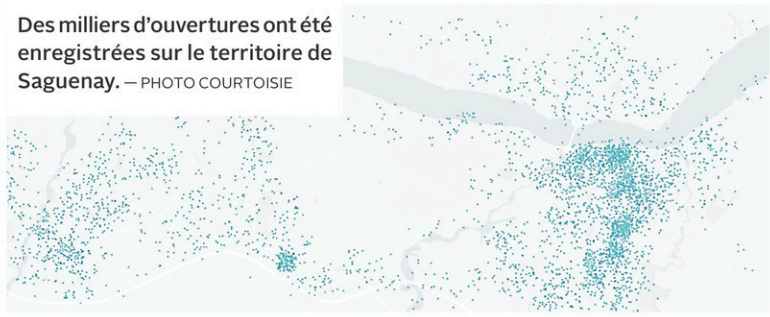
PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Des milliers de résidants du Saguenay ont ouvert l'application Uber au cours de la dernière année. Ces données poussent à croire que le service serait utilisé sur le territoire.

Uber a rendu publiques les cartes de répartitions conçues par ses ingénieurs. Dès qu'une personne se trouvant en dehors d'une zone desservie par Uber ouvre l'application, un point est automatiquement ajouté à la carte à l'endroit précis où l'application a été ouverte.

Sur la carte du Saguenay, des milliers d'ouvertures ont été enregistrées au cours de la dernière année. On peut notamment y apercevoir des sites névralgiques, comme l'Université du Québec à Chicoutimi, l'hôpital de Chicoutimi, le Cégep de Chicoutimi et le Faubourg Sagamie (Delta Saguenay). Lorsqu'une personne ouvre l'application, un message informant que le service n'est pas disponible sur le territoire est partagé à l'internaute.

Rappelons que Québec a mis sur pied un projet pilote, permettant aux chauffeurs d'Uber de rouler en toute légalité, à Montréal, à Québec et à Gatineau, exclusivement. Ce projet pilote a été reconduit pour une troisième année, l'automne dernier, au grand dam de l'industrie du taxi. Le projet pilote devait prendre fin le 14 octobre 2018. Sa prolongation d'une année vise à permettre la collecte et l'analyse d'informations additionnelles sur les services offerts par Uber, de même qu'à poursuivre l'étude des impacts sur les services de transport par taxi.



Des milliers d'ouvertures ont été enregistrées sur le territoire de Saguenay. — PHOTO COURTOISIE

Contactez-nous au 418-544-2444
Visitez notre site Internet: sismaison.com
Suivez-nous sur

Léo Waltzing
Courtier immobilier agréé
418 812-7424
leowaltz123@gmail.com
BAISSE DE PRIX IMPORTANTE
MLS: 17002958 — LA BAIE, 1502, BAGOT
MLS: 17972039 — JONQUIÈRE, 2227, BURMA

Normand Simard
Courtier immobilier agréé
418 541-0445
nosimard@derytele.com
MLS: 12340591 — LA BAIE, 1071-5, 1ière AVENUE
MLS: 23749190 — LA BAIE, 1362, ST-PIERRE

Gilles Fournier
Courtier immobilier
418 820-7244
fournier.gilles@videotron.ca
PRIX RÉDUIT 278 100 $
MLS: 17766762 — CHICOUTIMI, 2000, DES COLOMBES
PRIX RÉDUIT 499 000 $
MLS: 27631972 — ST-DAVID DE FALARDEAU, 738, 12, CH. DU LAC CLAIR

Annie Girard
Courtier immobilier résidentiel
418 591-0121
agirard@sismaison.com

Cyndie Gauthier
Courtier immobilier résidentiel
418 590-3390
cgauthier.immobilier@gmail.com

5374028

FESTIVAL D'HIVER DE ROBERVAL

Du nouveau pour la 30e édition

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

La trentième édition du Festival d'hiver de Roberval sera l'occasion, une fois de plus, d'accueillir des touristes et des participants provenant des quatre coins de l'Amérique du Nord. Après trois décennies d'opération, l'événement ne réduit pas la cadence alors que des nouveautés, dont le *ice lapping*, seront au programme du 22 février au 3 mars.

L'événement, qui accueille, bon an, mal an, 30 000 visiteurs, se déroulera sous la présidence d'honneur de Denis Lebel, président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec.

« On accueille chez nous, grâce au Grand Prix Desjardins, les meilleurs coureurs au monde. Ce n'est pas parce qu'on vient du Lac-Saint-Jean qu'on ne peut pas penser grand. On le prouve depuis 30 ans. Cela passe par le cœur, par l'ouvrage et par bien de l'huile de bras », a rappelé M. Lebel. Ce dernier a profité de l'occasion pour souligner le travail des quelque 120 bénévoles.

ACTIVITÉS

Le premier week-end d'activité permettra d'apprécier les courses du Grand Prix Desjardins ainsi que celles du circuit CVM.

« Ce n'est pas parce qu'on vient du Lac-Saint-Jean qu'on ne peut pas penser grand. On le prouve depuis 30 ans. Cela passe par le coeur, par l'ouvrage et par bien de l'huile de bras. »

— Denis Lebel

Le *ice lapping* (tours sur glace) sera présenté, en nouveauté, le samedi 23 février. Ce sera l'occasion pour les participants de tester la vitesse de leurs voitures et camions dans un environnement sécuritaire et contrôlé. L'inscription pour un essai donnera droit à un tour de pratique et à trois tours de qualification. Les coureurs se retrouveront dans trois classes, soit traction avant, AWD et 4x4, ainsi qu'Open.

Le deuxième et dernier week-end d'activités sera dédié au snowcross ainsi qu'à des courses locales de motoneiges et de VTT. Le samedi 2 mars sera également le théâtre d'une compétition sans moteur, alors qu'un tournoi de pétanque est prévu. L'inscription se fera sur place à compter de 8 h 30, et le tournoi débutera à 9 h 30.

Une soirée country, des soirées dansantes sous le chapiteau ainsi qu'un souper méchoui s'ajoutent à l'imposante programmation. L'entrée sur le site est gratuite.



Le directeur général des Caisses Desjardins du Domaine-du-Roy, François Savard, le président du Festival d'hiver de Roberval, Russell Dion, le président d'honneur Denis Lebel, la députée de Roberval, Nancy Guillemette, Guylaine Perron, de Formule JRE, et le maire de Roberval, Sabin Côté, ont participé au dévoilement de la programmation de la 30e édition. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



5363372

3.1 | NOUVELLE MISE À JOUR



À nos lecteurs

PRÉCISION CONCERNANT NOS APPLICATIONS SUR LES IPAD 2

Nous avons procédé à la fin de décembre à la plus importante et profonde mise à jour de nos applications mobiles depuis leur lancement en 2015.

Cette opération était devenue nécessaire afin de nous permettre de poursuivre l'évolution de nos produits pour en faire des plateformes d'information encore mieux adaptées à vos besoins et capables de tirer profit des nouvelles possibilités technologiques.

La version 3.1 de nos applications nous permet assurément de mieux nous positionner pour l'avenir dans l'univers numérique.

Ce vaste déploiement a toutefois causé quelques problèmes à certains de nos lecteurs. Les utilisateurs du modèle iPad 2 ont notamment été privés temporairement de leurs éditions matinales quotidiennes. Nous sommes, soyez-en assurés, désolés de ces inconvénients.

Nous avons lu et écouté vos remarques. Nos équipes se sont donc affairées ces dernières semaines à remettre à niveau l'expérience de nos plateformes pour tous, sur tablette comme sur téléphone intelligent, que vos appareils soient propulsés par un système iOS ou Android.

Ainsi, la version 3.1 de nos applications devient aujourd'hui pleinement compatible avec le iPad 2 et la version 9.3.5 de iOS, qu'encore plusieurs d'entre vous utilisez.

Il faut savoir que la version 9.3.5 du système d'exploitation iOS ne peut plus être mise à jour depuis quelques années, ce qui complique l'évolution de nos produits. Plusieurs gestionnaires d'applications ont d'ailleurs choisi de ne plus supporter ces versions antérieures. Nous continuerons de le faire, pour notre part, autant que possible.

La version 3.1 de nos applications vous offre plusieurs nouveautés, un *look* rafraîchi et elle nous permet de préparer d'autres évolutions que nous avons hâte de vous présenter très bientôt.

Vous êtes en effet de plus en plus nombreux à faire de nos applications mobiles votre rendez-vous d'information sur téléphone intelligent ou tablette. En janvier, vous étiez plus de 125 000* à avoir choisi les applications de Groupe Capitales Médias pour suivre l'actualité de toutes les régions, et ce, 7 jours sur 7, où que vous soyez.

Nous entendons continuer d'être à la hauteur de vos attentes.

Gilles Carignan
Directeur, contenus numériques
Groupe Capitales Médias

leQuotidien

*Nombre de visiteurs uniques sur les applications du Groupe Capitales Médias, janvier 2019. Source: Google Analytics.

L'ACCENT DES JEUNES

Une consultation pour les 15 à 29 ans

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les jeunes de 15 à 29 ans de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est sont invités à prendre la parole et à dévoiler leur vision de l'avenir. La consultation jeunesse L'Accent des jeunes, pilotée par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et le Carrefour Jeunesse emploi Lac-Saint-Jean-Est, permettra de prendre le pouls de cette strate de la société, qui représente 8100 résidants de la MRC.

Un questionnaire en ligne disponible sur la page Facebook L'Accent des jeunes, des groupes de discussion organisés en collaboration avec le programme de sciences humaines du Collège d'Alma ainsi que trois événements sont les principales étapes du projet qui conduira à une stratégie territoriale élaborée sur mesure.

Le nom de la consultation n'a pas été désigné au hasard. Sans grande surprise, il s'agit d'un clin d'oeil au fameux accent jeannois. C'est également une façon de rappeler que les jeunes sont au coeur de cette démarche novatrice.

« Dans un contexte où nous avons des défis sociaux, des défis technologiques, des défis environnementaux et économiques majeurs, c'est clair que, pour nous, il est indispensable de donner la voix aux gens. Aujourd'hui, on lance dans notre communauté une consultation jeunesse, un mouvement dynamique qui va permettre aux leaders et aux décideurs d'écouter les jeunes », a mentionné la directrice générale du Carrefour Jeunesse Emploi Lac-Saint-Jean-Est, Mylène Girard. Pour elle, la consultation ciblée à la jeunesse de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est devrait permettre de trouver de nouvelles solutions, de découvrir de nouvelles avenues et d'inviter la société à s'impliquer davantage.

Les jeunes sont invités à compléter le sondage en ligne d'ici le 18 février, afin de faire valoir leurs motivations, leurs préoccupations, leur niveau d'implication et leur sentiment d'appartenance envers leur milieu de vie. La santé, l'emploi, l'entrepreneuriat et l'engagement citoyen font partie des sujets abordés.

L'objectif de l'équipe de L'Accent des jeunes est de 500 répondants. Cette première phase de consultation tracera la ligne de la stratégie territoriale. Le chargé de projet Olivier Côté considère comme un grand défi le lien qui doit être fait entre les jeunes et le reste de la société.

Le dévoilement du projet, financé par le Secrétariat à la jeunesse du Québec et la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, a permis de mettre en lumière une adolescente grandement impliquée dans son milieu. « Si, nous, les jeunes, on n'exprime pas nos préoccupations. Qui va le faire ? », a exprimé Alexandra Boily-Lavoie au terme de son allocution.

Les résultats de la consultation jeunesse seront dévoilés en mars. Par la suite, les jeunes intéressés et l'équipe de L'Accent des jeunes élaboreront différentes activités de mobilisation prévues au printemps.

Le projet de l'Accent des jeunes regroupe des intervenants du Carrefour jeunesse emploi Lac-Saint-Jean-Est, de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, du programme de sciences humaines du Collège d'Alma, du Regroupement Action Jeunesse 02 et de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.



Le préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, André Paradis, la directrice générale du Carrefour Jeunesse Emploi Lac-Saint-Jean-Est, Mylène Girard, l'agent de mobilisation, Maxime Brégeon, et le chargé de projet Olivier Côté ont participé au dévoilement de la consultation jeunesse, L'Accent des jeunes. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

EN BREF

Pluie verglaçante

Un avis de pluie verglaçante a été émis par Environnement Canada pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les automobilistes du Lac-Saint-Jean et du Saguenay devront redoubler de prudence sur les routes, puisque les températures devaient chuter au cours de la nuit, ce qui pourrait compliquer les déplacements sur le territoire, mardi. La pluie verglaçante devrait se poursuivre mardi en matinée et se changer en neige au cours de la journée. **PATRICIA RAINVILLE**

Vos courtiers Sutton de Chicoutimi au 345, des Saguenéens, #30


Centris #20425235
CHICOUTIMI: 1870-1872, LAVOIE
Libre rapidement, prix ajusté, 2 logements.


Centris #10199904
ST-DAVID-DE-FALARDEAU: 168, EMB .#1
Un secteur de rêve, ski, motoneige, bord de l'eau.


Samuel DESBIENS
418 820-9145
Courtier immobilier agréé

Marie-Claude SIMARD
418 591-0937
Courtier immobilier

Sutton NOUVELLE DEMEURE AGENCE IMMOBILIÈRE

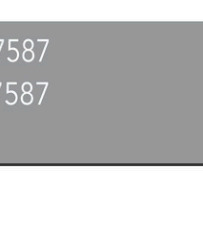
5373904

GROUPE Sutton NOUVELLE DEMEURE AGENCE IMMOBILIÈRE


Hélène GAGNON
418 540-3459
Courtier immobilier agréé DA


179 900 $
COUR INTIME GARAGE
JONQUIÈRE
3643, rue St-Alfred
MLS : 12139119


134 000 $
TRÈS BIEN SITUÉ
LIBRE RAPIDEMENT
JONQUIÈRE
3737, St-Jules
MLS : 24890144


Marlène TREMBLAY
418 540-4272


Sonia FORTIN
418 812-2430


Marie-Josée GRENON
418 812-9660


Robert BOIVIN
418 690-7587


375 000 $
UN BIJOU DE 1 MILLION ET PLUS
SAINTE-JEANNE-D'ARC
462, rue Principale
MLS : 22792415


Julien TREMBLAY
418 820-3665


LABRECQUE
2200, rue Principale
MLS : 21437198


SAINT-HONORÉ
4000, chemin du Cap
MLS : 28153261


Diane GAGNON
418 820-5160


Rodrigue COMEAU
418 540-2442


209 000 $
IMMEUBLE COMMERCIAL
JONQUIÈRE
3917 - 3919, Saint-Pierre
MLS : 25781691


214 000 $
CONSTRUCTION RÉCENTE / 3 CH.
JONQUIÈRE
2613, Saint-Dominique
MLS : 9065440


Alain BILODEAU
418 695-6334

CHICOUTIMI 345, Des Saguenéens | 418 543-7587
JONQUIÈRE 2395, St-Dominique | 418 542-7587
www.sutton.com

5373906

arts

HOMMAGE APRÈS OURAGAN

Caroline Fillion et ses hommages tordus

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

À première vue, les œuvres de la série *Hommage après ouragan*, que l'on peut apprécier sur les murs du Centre des arts et de la culture de Chicoutimi, présentent des scènes de désolation que l'on a vues des tonnes de fois. Sur une photographie, on aperçoit des débris emportés par une tornade. En face, une toile montre ce qu'il reste après le passage d'un ouragan.

Mais ces zones où règne une atmosphère digne de l'apocalypse sont en fait des hommages ludiques que Caroline Fillion rend à des artistes reconnus qui proviennent du Québec. Elle s'est amusée, en imaginant des catastrophes naturelles, à détruire les œuvres phares d'artistes tels Mathieu Valade, Cindy Dumais ou Carl Bouchard.

Hommage après ouragan comporte deux séries d'œuvres. La première est composée de photographies numériques superposées et fait la vie dure à des œuvres d'artistes de la région. Dans la deuxième, le principe de la superposition est cette fois-ci utilisé avec de la peinture et rend hommage à des créateurs québécois dont les œuvres sont éparpillées dans des salles déconstruites d'un musée.

Ce processus, assure l'artiste, n'est pas une critique. « Je veux réfléchir sur la pérennité des œuvres, des artistes, sur comment dans le milieu de l'art, on devient légitime. C'est un peu un témoignage d'amour que je leur fais », raconte l'artiste rencontrée sur les lieux de l'exposition.

Comment ont réagi les artistes dont les œuvres se sont retrouvées au centre de cet hommage hors de l'ordinaire ? « Je n'avais pas besoin de leur demander la permission, mais ils ont tous trouvé ça très drôle. Ils ont souri », précise Caroline Fillion.

« SON OVNI »

Au centre de la galerie, une structure circulaire, qui fait un petit cliquetis et que Caroline Fillion appelle « son ovni », parle en code morse. L'objet répète avec un rythme régulier : « Je suis le sacre de l'art. » À l'intérieur, une image représente le ciel lors d'une tempête avec des éclairs de chaleur.

« L'idée derrière ça est un peu de rappeler le côté sacré de l'art, qui s'approche un peu de la religion parfois, où il y a des croyants. C'est un clin d'œil », indique-t-elle.

L'ensemble de l'exposition joue sur une certaine forme d'ambiguïté entre ce qui est à prendre au premier degré et ce qui ne l'est pas. Résolument faite avec humour, cette exposition est aussi une marque de respect envers des créateurs établis.

Hommage après ouragan se poursuit jusqu'au 10 février.

DÉPART DU LOBE

Caroline Fillion, qui occupait le poste de direction à la galerie Le Lobe jusqu'à la fin de 2018, a quitté cet emploi pour se consacrer à temps plein à sa carrière d'artiste. *Hommage après ouragan* est sa première exposition depuis ce départ.

« J'en avais besoin. Ce n'est pas parce que je n'aime pas Le Lobe, au contraire. Mais j'avais envie de voir où ça pouvait me mener », raconte-t-elle.



Dans une série de peintures, Caroline Fillion s'amuse à détruire les oeuvres d'artistes québécois. — PHOTOS LE PROGRÈS, JEANNOT LÉVESQUE



Caroline Fillion présente *Hommage après ouragan* au Centre des arts et de la culture de Chicoutimi. — PHOTO LE PROGRÈS, JEANNOT LÉVESQUE

affaires

OR
1312,12
$US/ONCE
- 5,58

PÉTROLE
62,70
BARIL US$
- 0,13

ALUMINIUM
0,8489
$US/LIVRE
-0,004

EURO
0,6662
€EURO
-0,0005

LE DOLLAR
76,25
¢US
-0,14

facebook/LeQuotidienProgres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	932.02 $	5.80 $	99210213
S&P/TSX 300	15602.32 $	96.01 $	245275306
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	25239.37 $	175.48 $	0
NASDAQ (QQQ)	169.53 $	2.08 $	13440000
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURORA CANNABIS	ACB	10.55 $	0.85 $	43242537
APHRIA INC	APHA	14.21 $	1.62 $	17410398
CRONOS GROUP INC	CRON	30.57 $	3.26 $	9831142
MANULIFE FIN	MFC	20.69 $	-0.28 $	8885392
THE GREEN ORGANIC	TGOD	3.78 $	0.15 $	6739363
CRESCENT POINT	CPG	3.70 $	-0.15 $	6620567
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	1.91 $	-0.06 $	6010164
HEXO CORP	HEXO	7.79 $	0.37 $	5685742
ENBRIDGE INC	ENB	49.08 $	0.69 $	5487190
ROYAL NICKEL	RNX	0.66 $	0.06 $	4642497

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
E-L FINANCIAL	ELF	802.00 $	17.05 $	1217
CONSTELLATION	CSU	992.19 $	15.73 $	33074
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	624.15 $	9.52 $	51334
SHOPIFY INC	SHOP	227.61 $	4.36 $	162584
CRONOS GROUP INC	CRON	30.57 $	3.26 $	9831142
COLLIERS	CIGI	86.05 $	2.67 $	83249

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CANADIAN TIRE	CTC	234.88 $	-2.62 $	672
MORGUARD CORP.	MRC	182.50 $	-2.49 $	1224
NORBORD INC	OSB	37.48 $	-1.99 $	435177
MAINSTREET EQ J	MEQ	41.32 $	-1.68 $	1102
GOEASY LTD	GSY	39.92 $	-1.63 $	27030
OLYMPIA FINANCIAL	OLY	41.10 $	-1.42 $	3357

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
General Electric	GE	10.20 $	0.01 $	47561707
Aurora Cannabis	ACB	8.03 $	0.64 $	29203854
SPDR S&P 500 ETF	SPY	272.01 $	1.93 $	28418899
Vale SA	VALE	12.14 $	-0.44 $	25323530
VanEck Vectors ETF	GDX	22.48 $	-0.09 $	22402628
Bank of America	BAC	28.89 $	0.52 $	20540675
Weatherford Intl	WFT	0.91 $	0.12 $	19284092
Chesapeake Energy	CHK	2.79 $	-0.05 $	19261254
Snap Inc	SNAP	6.92 $	0.01 $	17250167
ProShares Trust	SH	28.83 $	-0.20 $	16755368

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Texas Pacific Land	TPL	725.00 $	20.49 $	8942
AutoZone, Inc.	AZO	869.17 $	19.13 $	118118
Watsco Inc.	WSO.B	148.77 $	13.52 $	101
Alexander's Inc	ALX	349.79 $	12.64 $	8745
TransDigm Group	TDG	402.95 $	9.75 $	245360
Boeing Co. (The)	BA	396.99 $	9.54 $	1784531

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	312069.94 $	-430.06 $	71
Allergan PLC	AGN	138.52 $	-5.57 $	1424856
NVR Inc.	NVR	2619.59 $	-5.10 $	7547
Park	PKE	18.08 $	-4.86 $	209762
Du Pont (El) de	DD.PR.B	98.87 $	-3.89 $	315
Triton Intl Ltd	TRTN	32.19 $	-3.42 $	1243560

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Cronos Group Inc	CRON	23.25 $	2.44 $	32742401
Advanced Micro	AMD	24.13 $	-0.38 $	32481254
Helios & Matheson	HMNY	0.01 $	-0.00 $	18949142
Microsoft Corp	MSFT	105.74 $	2.96 $	18885754
Micron Technology	MU	39.47 $	-0.13 $	18307275
Sirius XM Holdings	SIRI	6.04 $	0.06 $	18239463
Apple Inc	AAPL	171.25 $	4.73 $	16345240
Roku Inc	ROKU	47.43 $	2.22 $	14600247
Caesars	CZR	9.22 $	-0.04 $	14599572
Comcast Corp	CMCSA	36.77 $	-0.02 $	13490393

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Ultimate Software	ULTI	332.54 $	54.71 $	2279041
Booking Holdings	BKNG	1860.99 $	24.03 $	231448
Alphabet Inc	GOOGL	1141.42 $	22.80 $	2221895
Alphabet Inc	GOOG	1132.80 $	22.05 $	1382951
Atrion Corp.	ATRI	776.50 $	15.00 $	9181
Netflix Inc	NFLX	351.34 $	11.49 $	4937453

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Phunware Inc	PHUN	250.00 $	-58.40 $	6277
ABIOMED, Inc.	ABMD	330.41 $	-20.67 $	1023461
NASDAQ Test Symbol	ZJZZT	13.55 $	-6.65 $	50220
Regeneron	REGN	425.40 $	-4.75 $	289488
Daily Journal Corp	DJCO	222.50 $	-4.05 $	6665
Charter Comms	CHTR	337.00 $	-3.95 $	773158

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	9.20 $	8.82 $	9.18 $	0.21 $
Barrick Gold Corp	ABX	17.58 $	17.08 $	17.51 $	0.18 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	72.25 $	70.91 $	71.89 $	0.67 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.09 $	2.03 $	2.03 $	-0.08 $
Bombardier Inc.	BBD.B	1.96 $	1.90 $	1.91 $	-0.06 $
BCE Inc.	BCE	57.19 $	56.93 $	56.99 $	-0.07 $
Bank of Montreal	BMO	96.85 $	96.05 $	96.72 $	0.78 $
Bank of Nova Scotia	BNS	74.47 $	73.84 $	74.23 $	0.41 $
CAE Inc	CAE	28.01 $	27.46 $	27.57 $	-0.40 $
Cascades Inc.	CAS	10.02 $	9.83 $	9.97 $	0.12 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	75.24 $	74.47 $	75.19 $	0.26 $
Canfor	CFP	18.52 $	17.21 $	17.40 $	-1.08 $
CIBC	CM	111.85 $	111.03 $	111.32 $	0.12 $
Canadian Natural Res.	CNQ	35.74 $	34.81 $	35.57 $	0.57 $
CN Railway Company	CNR	109.77 $	108.50 $	108.89 $	-0.11 $
Canadian Pacific Railway	CP	268.66 $	266.62 $	267.82 $	0.71 $
Canadian Tire	CTC	234.88 $	232.71 $	234.88 $	-2.62 $
Canadian Western Bank	CWB	29.76 $	29.15 $	29.56 $	0.26 $
Domtar	UFS	61.19 $	60.47 $	61.00 $	0.06 $
Emera	EMA	46.10 $	45.57 $	45.99 $	0.24 $
Enerplus	ERF	11.29 $	11.09 $	11.29 $	0.02 $
CGI Group Inc.	GIB.A	88.46 $	86.91 $	88.46 $	1.54 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	20.93 $	20.41 $	20.83 $	0.30 $
Great-West Lifeco	GWO	28.45 $	28.23 $	28.40 $	0.16 $
Industrial Alliance	IAG	49.15 $	48.66 $	48.79 $	-0.10 $
Societe financiere IGM	IGM	33.13 $	32.25 $	32.84 $	-0.65 $
Imperial Oil	IMO	36.41 $	35.44 $	36.39 $	0.85 $
Quebecor Inc	QBR.B	31.31 $	31.08 $	31.21 $	0.02 $
Loblaws Cos.	L	64.56 $	63.90 $	64.52 $	0.56 $
Laurentian Bank	LB	44.17 $	43.83 $	44.12 $	0.04 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	29.93 $	29.50 $	29.84 $	0.21 $
Magna International	MG	69.02 $	68.14 $	68.83 $	0.21 $
Metro Inc.	MRU	48.49 $	47.58 $	48.18 $	0.54 $
National Bank	NA	62.36 $	61.75 $	62.12 $	0.27 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 $	0.00 $	7.86 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	2.88 $	2.78 $	2.79 $	-0.11 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 $	0.00 $	24.50 $	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	25.77 $	25.40 $	25.62 $	-0.09 $
Power Financial	PWF	26.87 $	26.70 $	26.79 $	0.01 $
Quebecor Inc.	QBR.B	31.31 $	31.08 $	31.21 $	0.02 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	71.72 $	71.19 $	71.47 $	0.23 $
Royal Bank	RY	100.85 $	100.24 $	100.54 $	0.43 $
Saputo Inc.	SAP	39.00 $	38.35 $	38.73 $	-0.21 $
Shaw Communications	SJR.B	27.09 $	26.75 $	27.02 $	0.27 $
Sun Life financial	SLF	47.79 $	47.30 $	47.42 $	-0.14 $
SNC-Lavalin	SNC	36.90 $	36.22 $	36.69 $	0.33 $
Superior Propane Corp	SPB	10.88 $	10.77 $	10.87 $	-0.03 $
Suncor Energy Inc.	SU	43.41 $	42.20 $	43.38 $	1.01 $
Telus Corporation	T	46.53 $	46.14 $	46.45 $	0.10 $
Transalta Corporation	TA	7.42 $	7.28 $	7.35 $	0.02 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	74.54 $	73.91 $	74.26 $	0.49 $
Transcanada Pipe	TRP	55.87 $	54.96 $	55.75 $	0.42 $
Torstar Corp.	TS.B	0.81 $	0.74 $	0.76 $	0.00 $
Weston George Ltd	WN	96.27 $	95.25 $	95.85 $	0.46 $

SAGUENAY EN EMPLOI

Pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

D'ici 2021, 26 800 emplois seront disponibles au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre, les chercheurs d'emplois et les employeurs sont invités à la première édition de Saguenay en emploi, le 28 février. L'événement, qui se tiendra au Delta Saguenay, de 9 h à 19 h, vise à réunir des centaines d'offres sous un même toit.

Cette première édition de Saguenay en emploi réunira plusieurs partenaires à Arvida, dont la Ville de Saguenay, la MRC du Fjord-du-Saguenay, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) et Services Québec.

« Durant cette journée, les chercheurs d'emplois sont invités à apporter leur CV. Les employeurs œuvrent dans tous les domaines, que ce soit le commerce au détail, la construction, la santé, le transport, le génie ou les technologies informatiques et numériques. Il y a de l'emploi pour tout le monde, des emplois qualifiés, d'autres moins. La pénurie de main-d'oeuvre touche vraiment tout le monde, et il y a de bons emplois bien rémunérés », a assuré Lison Rhéaume, directrice régionale de Services Québec.

« Il y a encore des gens qui ont de la difficulté à se dénicher un emploi, malgré le manque de main-d'oeuvre. Nous voulons que l'information circule mieux et lancer un message positif. Réunir plusieurs acteurs du milieu sera évidemment facilitant pour certains chercheurs d'emplois », a affirmé la directrice.

« Certaines clientèles, comme les personnes judiciarisées, les Autochtones, les femmes ou les aînés, ont encore de la difficulté à se trouver un travail. Saguenay en emploi les aidera certainement », a ajouté M^me^ Rhéaume.

Le directeur général du Complexe Jonquière de Rio Tinto, Jean-François Nadeau, a accepté la présidence d'honneur de l'événement. « Chez Rio Tinto, nous vivons également une pénurie de main-d'œuvre. Ç'a été un peu plus long avant qu'on sente les effets, mais présentement, c'est bien présent. Seulement en 2018, nous avons embauché environ 400 nouvelles personnes », a affirmé M. Nadeau.

Plusieurs employeurs ont déjà confirmé leur présence, notamment Constructions Proco, Charl-Pol, Dery Telecom, Gagnon Frères, les cégeps de Jonquière et de Chicoutimi et les commissions scolaires de la région.

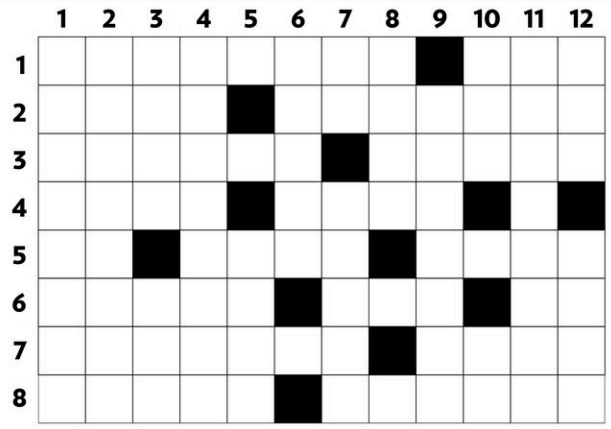
« Il y aura également un babillard, avec le plus d'offres possible d'employeurs qui ne pourront pas nécessairement se déplacer », a ajouté Lison Rhéaume.

Pour le conseiller municipal et président du Grand comité Avantages Saguenay, Simon-Olivier Côté, cette prise en charge du milieu socioéconomique du territoire arrive à point pour poursuivre le développement économique régional.



Le président d'honneur de Saguenay en emploi, Jean-François Nadeau, le conseiller municipal Simon-Olivier Côté et la directrice régionale de Services Québec, Lison Rhéaume, invitent la population au Delta Saguenay, le 28 février, entre 9h et 19h. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. SAINT-GELAIS

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Manquement grave à une promesse, à un engagement – Direction de l'axe d'un navire.
2 Suite d'images qui se forment dans l'esprit quand on dort – C'est quelqu'un qui a perdu son emploi.
3 Mammifère marin, au cou plus allongé que le phoque – Ne continue pas.
4 Plaque de métal – Qui ne sont plus jeunes.
5 Pronom qu'on utilise entre amis – Talentueux – Couleur d'un bleu intense, comme celui du ciel.
6 Herbe couverte de poils – Réponse négative – Parcouru des yeux.
7 Apprendre les rudiments d'une science, d'une technique à quelqu'un – Traité avec trop d'indulgence.
8 Action de garder une chose volée par un autre – Lire un mot lettre par lettre.

VERTICALEMENT

1 Partie surélevée de chaque côté de la rue, réservée aux piétons.
2 Revient à l'endroit d'où l'on vient.
3 Côté d'un cours d'eau opposé à l'amont – Mouvement nerveux involontaire.
4 Transmission de certains caractères génétiques des parents aux enfants.
5 Organe de la vue.
6 Cachet officiel qui authentifie un acte.
7 Interjection marquant la surprise ou l'admiration – Espèce, sorte.
8 Festin et réjouissances qui accompagnent un mariage.
9 Petit oiseau à la calotte noire.
10 Déterminant démonstratif – Symbole de l'aluminium.
11 Écoute les bruits produits par les organes à l'aide d'un stéthoscope.
12 Prairie naturelle – Lever les pattes de derrière, en parlant d'un cheval.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	P	P	E	T	I	T	■	P	E	R	E
2	S	E	L	L	E	■	A	M	E	N	E	R
3	S	U	I	E	■	E	N	E	R	V	E	R
4	O	R	■	P	O	N	T	■	S	O	L	E
5	M	■	C	H	U	T	E	R	■	U	■	U
6	M	O	H	A	I	R	■	H	A	T	E	R
7	E	L	A	N	■	E	T	U	D	E	S	■
8	R	E	S	T	E	R	■	M	O	R	T	E

MOT MYSTÈRE

OUTILS - Un mot de 7 lettres

ABRASIF
AFFUTAGE
ALENE
BIDENT
BROIE
BROYEUSE
CARDE
COLLET
DRAGUE
EBARBOIR
ECHENILLOIR
ECOBUE
ECOPE
EGOINE
EGRUGEOIR
ENTOIR
EQUERRE
ERMINETTE
ETAMPE
ETRILLE
FIL
FRAISE
GOUGE
HIE
LIME
MANQUE
MECHE
NAVETTE
OISEAU
ONGLETTE
QUEUE
RABOT
RACLOIR
RASOIR
REGLE
RENETTE
RIPE
RIVET
ROGNOIR
ROUET
RUGINE
SAS
SCIE
SOC
TETE
TETU
TIGE
TONDEUSE
TOUR
TREMIE
USINER
VIS

E	D	R	A	C	L	O	I	R	H	R	A	B	O	T
H	I	E	T	R	I	L	L	E	Q	U	E	R	R	E
M	R	N	B	E	C	H	E	N	I	L	L	O	I	R
E	E	I	R	A	B	R	A	S	I	F	S	I	V	M
C	G	S	O	T	R	O	G	N	O	I	R	E	E	I
H	A	U	Y	E	U	B	O	C	E	L	U	L	T	N
E	T	T	E	L	G	N	O	P	P	B	G	T	A	E
U	U	O	U	L	I	U	O	I	I	E	E	T	E	T
E	F	U	S	O	N	C	R	D	R	A	G	U	E	T
U	F	R	E	C	E	C	E	G	O	I	N	E	G	E
Q	A	T	A	H	O	N	A	V	E	T	T	E	U	T
N	L	E	G	I	T	O	N	D	E	U	S	E	O	A
A	E	U	S	O	S	C	I	E	M	I	L	A	G	M
M	N	O	I	I	O	E	I	M	E	R	T	I	S	P
R	E	R	A	S	O	I	R	E	N	E	T	T	E	E

Solution du dernier numéro : HIPPOLYTE 05-02-2019

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

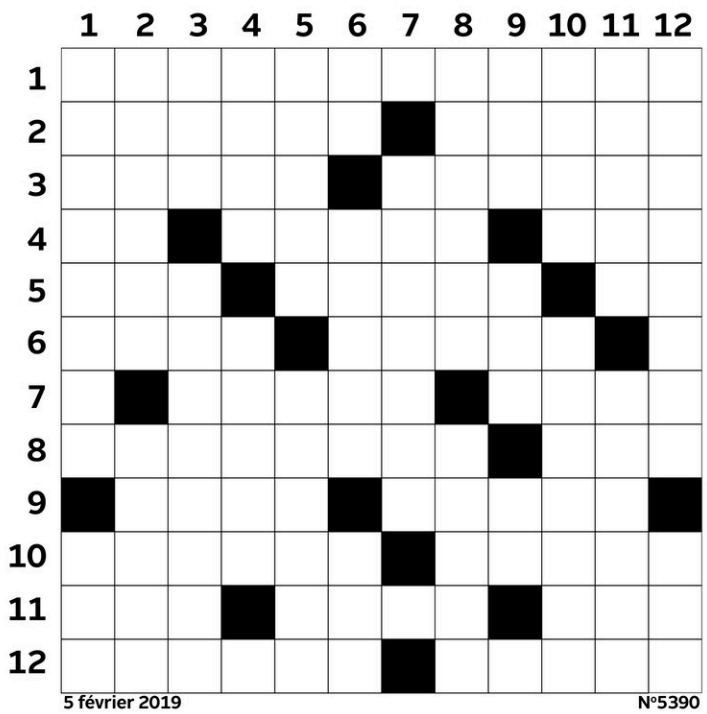
1. Peintre, graveur et sculpteur espagnol.
2. Qui a été mené à bien - Clarté éphémère.
3. Rêve - Personnage de Cyrano de Bergerac.
4. Symbole chimique - Il était temps! - Pas imprimé.
5. Bête de somme - Moquette - Prénom de Capone.
6. Parle d'une voix tremblotante - Plat ou coulant.
7. Sorti de l'oeuf - Comme un renard.
8. Qui manque de naturel - Au moyen de.
9. Marque un effort pénible - Somme d'argent engagée.
10. Au-delà de Saturne - Inflexible.
11. Plante herbacée - Queue-de-rat - Ile grecque.
12. Machine à tisser - Se bidonnent.

VERTICALEMENT

1. Très moyen - Petit avion léger.
2. Un habitué - Sainte vierge.
3. Gentil - Gros herbivore.
4. Petit traîneau - Partie d'un ordinateur.
5. Retranchent - Tache située à la base de l'ongle.
6. Symbole mathématique - Touffe de crins derrière le boulet du cheval - Titre de Newton.
7. Répond vivement à.
8. Contraction d'un muscle - Situation pénible.
9. Article contracté - N'offre aucun danger - Première personne.
10. On y met le champagne - Mystification.
11. Paroles de Mahomet - D'une teinte rose-orangé.
12. Soutient la tête - Le soleil s'y lève.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	E	R	E	M	I	A	D	E	S	■	R
2	A	G	A	C	A	N	T	■	V	A	S	E
3	M	A	C	R	E	■	O	M	E	R	T	A
4	B	L	O	U	S	O	N	■	R	I	A	L
5	O	■	N	E	T	■	I	P	E	■	L	■
6	R	A	T	■	R	H	E	O	S	T	A	T
7	E	G	E	R	I	E	■	S	T	A	G	E
8	E	U	■	H	A	R	P	E	■	R	■	I
9	■	E	R	E	■	A	O	U	T	I	E	N
10	P	R	O	S	E	■	P	R	O	F	I	T
11	A	R	B	U	S	T	E	■	M	E	R	E
12	S	I	E	S	T	E	■	G	E	R	E	R



5 février 2019 N°5390

SUDOKU

	8	2			1		7	
	4						6	
1				7		8		
4		9		8				
3								
	7		2		6		5	
						3		9
			3		2	6	8	
	6	3		1				

Niveau de difficulté : difficile 4665

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	1	2	5	3	8	4	6	7
4	6	5	1	7	9	8	2	3
8	3	7	6	4	2	9	5	1
3	7	4	2	5	1	6	9	8
5	2	9	8	6	7	3	1	4
1	8	6	3	9	4	2	7	5
2	9	8	4	1	5	7	3	6
6	4	1	7	2	3	5	8	9
7	5	3	9	8	6	1	4	2

4664

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

A	B	C	E	N	M	T	C	U	S	O	E	O	Y
A	L	R	I	N	N	T	H	E	U	T	N	L	S
U	N	I	O	A	F	E	E	E	J	O	U	R	L
	T		V	O		C	O	T	I	D	R		E
			M	A		P		A					

Thème : Citation de Jean Giraudoux

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Claude Fouché: J'ai réussi avec mon intelligence, c'est-à-dire presque rien.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 5 février 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - Ce lendemain de Lunaison, Nouvelle Lune en Verseau, laisse plutôt prévaloir un climat d'harmonie et de sympathie. Vous pourriez recevoir un signe concret qui témoignera de l'appréciation des autres à votre endroit, même provenant de gens qui ont souvent de la difficulté à s'extérioriser. Et vous pourriez même trouver plus facilement ce que vous désirez... si vous ne vous acharnez pas à le chercher.

Taureau du 20 avril au 20 mai - Les meilleurs élèves possèdent toutes les qualités pour devenir d'excellents professeurs. Vous pouvez ainsi aider quelqu'un à affronter une situation à laquelle vous avez déjà fait face. Cependant, cela ne peut fonctionner qu'en laissant l'autre venir à vous de son propre gré. Notez que votre expérience ne pourra profiter à d'autres que s'ils sont sincèrement bien disposés à améliorer leurs sorts...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Tant qu'une affaire n'est pas finalisée de façon officielle, rien n'est coulé dans le béton. En face de votre Signe, Jupiter en Sagittaire risque de vous faire une véritable surprise. Et avec la Lune en Verseau, une sortie dans le monde pourrait s'avérer être la partie de plaisir dont vous avez besoin. Plusieurs personnes souhaiteraient vous connaître davantage... et vous avez l'embarras du choix...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Paroles et actions devraient toujours aller de paire. La perception d'un paradoxe entre le discours et la ligne de conduite pourrait être source de tension actuellement. Vous conserverez vos appuis si vous prenez la peine de clarifier toute affaire susceptible d'être mal comprise. Vénus en Capricorne, face au Cancer, n'éliminera pas les problèmes, mais vous facilitera la tâche quant il s'agira de les régler.

Lion du 23 juillet au 22 août - Grâce à l'influence de la Lune encore en Verseau, face au Lion, l'heure est au rapprochement et à l'approfondissement de vos relations. Peu importe vos appréhensions, le niveau de cordialité de vos entretiens devrait dépasser vos attentes. Quelqu'un pourrait même vous proposer exactement ce que vous désirez sans que vous n'ayez à y faire la moindre allusion. Faites davantage confiance à la vie!

Vierge du 23 août au 22 septembre - Avec la Lune en Verseau arrivant ce soir en Poissons, face à la Vierge, vous devriez porter une attention particulière afin de ménager les sentiments d'autrui. Ne laissez personne se créer des attentes à votre endroit. Même si certains sujets semblent délicats à aborder, il vaudra mieux mettre cartes sur table le plus rapidement possible. La franchise génèrera les meilleurs résultats à court, moyen et long terme.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Il est dit que les mauvaises langues finissent toujours par se noyer dans leurs crachats. N'accordez pas d'importance aux individus qui se plaisent à médire des autres. Les innocents qui tombent sous leur charme finiront par voir clair et par s'en distancer. Mieux vaut ne pas tomber dans le panneau en vous mettant à jouer leur jeu. Laissez-les parler, votre réputation sera intacte, ils terniront la leur...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Le défaitisme est un état d'âme qui n'habite pas les vainqueurs. Le bon regard des astres en Capricorne vers votre Signe vous permettra de redémarrer sur de nouvelles bases plus solides. Les décisions et les résolutions prises actuellement auront de fortes chances de subsister. L'essentiel consistera à vous concentrer sur ce que vous êtes en mesure d'effectuer concrètement dans le présent.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Avec l'actuelle présence de Jupiter en Sagittaire, vous êtes en bonne position pour apprendre quelque chose aux autres. Il peut s'agir d'un enseignement ou de transmission de savoir, mais également d'une leçon de savoir-vivre à caractère purement moral. Votre message sera compris sans que vous n'ayez à sévir excessivement. Il s'agira de savoir allier la douceur à la fermeté...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - La récente arrivée de Vénus en Capricorne vous permettra d'appliquer efficacement de grands changements à votre environnement et à votre mode de vie. La curiosité demeure le meilleur remède contre l'ennui. Si la saison hivernale vous blase, vous gagnerez à vous découvrir une nouvelle passion et à rechercher toute l'information disponible à son sujet. La Lune en Verseau vous y aidera...

Verseau du 20 janvier au 18 février - Ne renoncez pas à faire une nouvelle expérience par crainte de ne pas posséder suffisamment d'aptitudes. Il suffira de donner le meilleur de vous-même avec toute votre bonne volonté. Et grâce au cycle Lunaire encore en Verseau, votre créativité sera en belle exaltation. Vous devriez accorder la priorité à l'exécution de vos projets personnels plutôt que de vous plier aux exigences d'autrui...

Poissons du 19 février au 20 mars - Arrivant ce soir en Poissons, la Lune se « greffera « peu à peu à Neptune, alliant la sensibilité, l'émotion et l'intuition. En plus d'être source de grande inspiration, cettte conjonction vous permettra de confirmer ce que vous ressentez intuitivement. Vous serez dans un tourbillon d'images et d'idées avec toute la détermination requise pour les matérialiser. Profitez-en pour créer quelque chose de nouveau...

MARDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

5 FÉVRIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Méca-nimaux	Camions/ (:45) Bakko	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjou-rnal Midi	Tout le monde	Nouvelle adresse / L'onde de choc		Virginie	Virginie	Les Belles Histoires des pays d'en haut		Entrée principale			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Infopu-blicité	Infopu-blicité	Marvel: S.H.I.E.L.D. / Sécession		Guerre des clans	IMAGES TROUBLANTES (2010) avec Peter Stebbings, Jodi Lyn O'Keefe.			L'OMBRE DE MON JUMEAU (2017) avec Louis Mandylor, Brigid Brannagh.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Deux filles le matin		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		LA VILLE FANTÔME (2008) avec Jordan Carlos, Dequina Moore, Greg Kinnear.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	(:55) Roboc arPoli	(:25) Chugg ington	Masha/M ichka	La Famille	(:05) Petit OursB	Tatonka/(:40) Yakari	Argon-autes	Cochon dingue	Génial!	Ça vaut le coût	Un chef à la cabane		Point doc / Objectif: Sobriété		Frères Kratt	Roi Julian!	Chipm-unks	Argon-autes	Chat Potté	Salmi-gondis

5 FÉVRIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal Saguenay Lac-St-Jean		District 31	La Facture	Unité 9		5e rang		Le Téléjournal		Sports express / (:10) Entrée principale		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Taxi payant	Je suis chef		L'Open Mic de...	NCIS: Los Angeles / L'espionne qui m'aidait		Rire et délire	Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	World of Dance / 5e ronde de qualification		O' / Soupçons		L'heure bleue		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) Deux filles le matin	
TQc	La Pat'Patrouille	Cochon dingue / Robe	Génial!	Kebec	Point doc		SOS sages-femmes / Excès de discipline		L'heure est grave	Format familial	Deux hommes en or		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Enfants prodiges / Pays-Bas		La vie en quatre temps / Roumanie		Des bateaux et des hommes / D'escale en escale		Caïn / Sur les quais		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Face cachée villes / La face cachée d'Istanbul		Train d'enfer		Le convoi de l'extrême / Là où la route s'arrête		Mayday / Terreur en Égypte		Routiers de l'Outback		Madame Lebrun		À la poursuite du trésor inca
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / L'American Dream: New York		(:55) Émission spéciale / Discours sur l'état de l'union de Donald Trump				Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Ducks d'Anaheim c. Canadiens de Montréal (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	LNH Canadiens express / Anaheim vs Montréal	
VIE	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	Flips à Palm Springs	Maison cauchemar	Mini-maisons / Mini-maison amplifiée de 37 m2		Vendre ou rénover au Québec / Capacité maximale!		Taxi vers l'au-delà	Mariages sur mesure	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	COMMENT SURVIVRE À...
SERIES+	Code Black (v.f.) / Balle perdue		Bull (v.f.) / Nos vilains petits secrets		Loi & ordre: sexuels / Un prince pas charmant		Élémentaire / Le petit doigt du yakuza		Hawaii 5-0 / Mohala I Ka Wai Ka Maka O Ka Pua		Longmire / Objection		Blue Bloods / Vendetta
Z	Les stupéfiants / Spécial volontaires		Face Off / Conspiration cosmique		Les vampires originels / Aux quatre coins du monde		Surnaturel / Le pantheon nordique		Après l'Apocalypse / S'il faut parler de mourir		Le trône de fer / Premier du nom		
HISTORIA	Miracles décodés		Hitler déclassifié / La chasse commence		Hitler déclassifié / Le repaire secret nazi		Pawn Stars: Prêteurs sur gages / La mise de Rick		Pawn Stars / Chum-parazzi	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars
ÉVASION	Safari photo / Un python monstrueux		Un couple contre la nature / Pacifique Sud: Aitutaki		Mordu de la pêche / Frénésie africaine		Décollage pour l'Asie / Malaisie		Le marcheur des Amériques		Traqueur de mystères / Le trésor caché de Fenn		Couple c. nature
ICI ARTV	(17h30) Temps d'une paix	Le temps d'une paix / Noëlla est sur le point d'accoucher		Quelle famille!	La foire aux vanités		Rétroviseur / Marina Orsini	Rétroviseur	Pique-nique à Hanging Rock		Les Borgia / Les manigances de Lucrèce		L'effet Wow

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ (1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non, arrière de La Cage aux Sports et UQAC Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr

2½ CHICOUTIMI, 430$ ch., écl., libre 1er mars. 418 690-2936.

3½ à Alma, secteur Naudville, 400$/mois. Disponible Imm. Eric, 581 306-5181.

4½ CHICOUTIMI-NORD, arrière IGA, pharmacie, clinique médicale à proximité, non ch./écl., non-fum., 600$ 418-540-0496.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

ARVIDA 3½, ch./écl., meublé, déneigé, près des services, 460$, libre. 418 548-2421.

ARVIDA 3½ SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

CHICOUTIMI 3½, demi-s/sol, Rivière-du-Moulin, rénové, ch., écl., lav./séch inclus, entrée indépendante, 525$. Cell.: 418-812-2307

CHICOUTIMI 4½, 460$ s/bain rénové, non ch. ni écl., libre imm. 418 690-2936

JONQUIERE, rue Beauséjour, 5½, 650$. 1er mars. Couple/personne seule,1er étage, ch. eau chaude fournie, stat., déneigné, entrée privée. 418-547-0583, cell: 418 820-1715

LOGEMENT à sous-louer, 5½, non ch., non écl., 625$, 581-490-8083

ST-FULGENCE grand 3½, annexé à une résidence, personne retraitée ou semi, peinture et armoires neuves, très bien décoré, libre, 565$/mois, 418-818-3938/ 418-674-1258.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

ARGENT PRÊTÉ
PRÊT PERSONNEL 5 000$ +
et hypothèque 1re et 2e, 30 000$ et +,
aucun cas refusé. 1 438-821-9485

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6798 Déneigement

DENEIGEMENT de toiture. Prix compétitif. veranda, patio, Saguenay Lac St-Jean, 25% nouveau client. 418 547-7378 418 820-5730.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie de 8h à 15h : 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-456-1369

BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

Sexy, sensuelle et séduisante petite ronde Cheveux longs noirs, joli visage. Je reçois à Alma et me déplace partout ❤ **581-235-6707**

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le 7 février recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)

pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):

- **St-Prime**
- **Normandin**
- **Albanel**
- **St-Méthode**
- **Dolbeau**

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

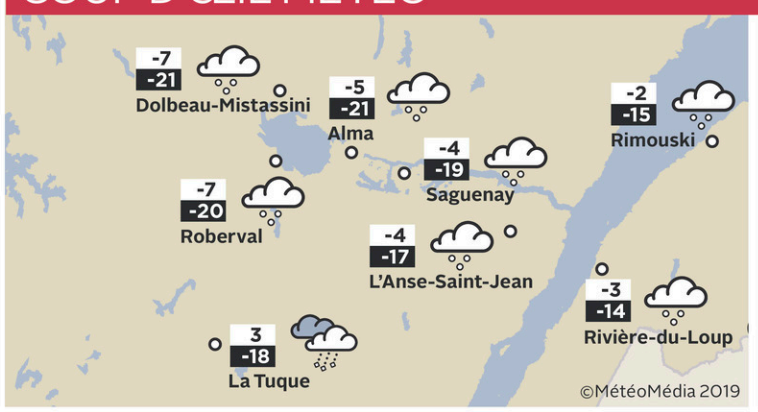
BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476, 418-812-7642.

UN ÉVÉNEMENT À SOULIGNER?
CARNET MONDAIN
418 549-4444
leQuotidien
leProgrès

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
leProgrès
• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

SAVIEZ-VOUS QUE NOUS EMPLOYONS PLUS DE 40 JOURNALISTES ET COLLABORATEURS, CE QUI FAIT DE NOUS **LA PLUS GRANDE SALLE DE RÉDACTION** DE LA RÉGION?

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -13
Min. -15
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

Jeudi
Max. -8
Min. -10
Averses de neige
Précipitations : 40 %
Vents légers

Vendredi
Max. 4
Min. -20
Pluie verglaçante
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 30 km/h

Samedi
Max. -17
Min. -22
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 29 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Neige	-5	-15
Chibougamau	Ave neige	-14	-25
Gaspé	Neige	-3	-12
Gatineau	Variable	4	-13
Îles-de-la-Mad.	Verglas	3	-7
Maniwaki	Plu ou nei	1	-16
Montréal	Variable	6	-14
Mont-Tremblant	Plu ou nei	4	-15
Québec	Pluie	5	-13
Rimouski	Neige	-2	-15
Sept-Îles	Neige	-8	-15
Sherbrooke	Averses	7	-13
Tadoussac	Neige	-3	-14
Thetford Mines	Plu et nei	6	-16
Trois-Rivières	Averses	5	-14
Val-d'Or	Ave neige	-16	-23

LE SOLEIL

7h07 — 16h49
Durée du jour : 9h42

LA LUNE
Lever : 7h45 — Coucher : 17h38
12 fév. 19 fév. 26 fév. 06 mars

LE VENT
Vents Est à 25 km/h

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
3h22	4,4	3h45	4
9h15	0,7	10h25	0,5
15h31	5,2	15h47	4,8
21h52	0,4	23h17	0,4

Météo Média
meteomedia.com/video
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
DÉCOUVREZ-EN PLUS

Québec confiera le stockage de ses données au privé

QUÉBEC — Assuré par 457 centres à travers le Québec, le traitement des données informatiques gouvernementales sera bientôt confié, pour l'essentiel, au secteur privé. D'ici trois ans, au moins 80 % des informations numériques seront transférées dans des serveurs de sous-traitants, dont IBM ou Amazon.

Protéger les langues autochtones

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau doit présenter un projet de loi visant à protéger et faire la promotion des langues autochtones. Avant la fin de semaine, le gouvernement a averti la Chambre des communes qu'il prévoyait déposer un projet de loi pour «respecter les langues autochtones».

Le Venezuela doit lâcher Maduro

OTTAWA — Le Canada et le groupe de Lima demandent aux Forces armées nationales du Venezuela de larguer Nicolas Maduro et de prêter allégeance à son opposant, Juan Guaido. La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a insisté lundi sur le fait que la transition vers la démocratie devait s'effectuer de façon pacifique.

Lanceur d'alerte arrêté: une erreur

MONTRÉAL — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a reconnu avoir fait une erreur en endossant le congédiement d'un lanceur d'alerte. André Lamontagne a convoqué les médias, lundi. Il a qualifié la décision «d'administrative» et a demandé à la protectrice du citoyen d'ouvrir une enquête. **PRESSE CANADIENNE**

Ville de Saguenay

Avis public

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le 3 décembre 2018, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2018-144 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-146);
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2018-145 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONE 93680, ROUTE DE L'ANSE-À-BENJAMIN À LA BAIE) (ARS-1128);

Ces règlements sont disponibles, pour fins de consultation, au bureau du Service des affaires juridiques et du greffe au 201, Racine Est, Chicoutimi.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément aux articles 59.7 et 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de l'un ou l'autre de ces règlements, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

Conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et aux articles 59.8 et 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de l'un ou l'autre de ces règlements au plan d'urbanisme de la Ville de-Saguenay et au schéma le cas échéant, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément aux articles 59.7 et/ou 137.11 à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

SAGUENAY, le 5 février 2019.

L'assistante-greffière de la Ville,
ANNIE JEAN

5376006

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : DIMANCHE 3 FÉVRIER 2019

lotoquebec.com

TOUT OU RIEN : 06 08 09 12 13 15 16 20 21 22 23 24

Lotto 6/49 : 1 3 5 5 6 6 4 2

Sprint 10 : 12 16 19 24 39

Lotto Poker : 6♣ 6♠ 7♣ 10♣ 10♠

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 31 MARS 16 SAGITTAIRE

Banco : 07 08 10 11 12 13 14 19 20 23 31 34 36 40 45 56 58 65 69 70 — Turbo x 1

Quotidienne : 2 16 3 506 4 0383

Triplex : 26 27 28 29 33

Extra : 6401930

LOTTO 6/49 : Ce mercredi, **5 MILLIONS** (approx.) + **1 MILLION GARANTI**

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5373087

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

OFFRE D'EMPLOI

RÉDACTEUR(TRICE) PUBLICITAIRE

Tu t'intéresses à tout et tu aimes partager tes découvertes? Les entreprises régionales t'inspirent et tu aimerais leur offrir ta plume? Ton expérience passée, ta créativité et ta curiosité à fouiner sur les médias traditionnels et sociaux pourraient faire de toi le rédacteur publicitaire idéal. Inspiré par la direction créativité média, tu seras responsable d'assurer la qualité du contenu des projets spéciaux de l'entreprise. En plus de rédiger et de réviser, tu participeras à l'idéation et seras impliqué dans la mise en page de différents projets publicitaires.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Effectuer la rédaction et la révision du contenu des projets spéciaux de l'entreprise;
- Procéder aux entrevues;
- Travailler en collaboration avec les graphistes pour la mise en page;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

COMPÉTENCES TECHNIQUES :

- Excellentes habiletés rédactionnelles et linguistiques, maîtrise de la grammaire et de l'orthographe;
- Capacité à comprendre et à vulgariser;
- Respect des échéanciers, sens des responsabilités, autonomie et polyvalence;
- Esprit de synthèse;
- Rigueur et souci du détail;
- Habileté à travailler sous pression et à gérer plusieurs tâches de manière rapide et efficace.

Poste surnuméraire à temps complet.

RÉMUNÉRATION :
Salaire selon la convention collective.

Nous remercions les personnes qui soumettront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Faire parvenir votre curriculum vitæ avant le vendredi 8 février 2019 à :
Le Quotidien et le Progrès
A/s de Mme Catherine Morency
1051, boul. Talbot, Chicoutimi QC G7H 5C1
cmorency@lequotidien.com

leQuotidien
leProgrès
PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

5373159

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2019-035

INSPECTION DES PANNEAUX D'ALARME INCENDIE

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'inspection des panneaux d'alarme incendie de ses divers bâtiments.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1234469), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 21 février 2019 au plus tard à 11 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 11 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce cinquième jour du mois de février deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement,
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5375981

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2019-034

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ MARINA DE SHIPSHAW
Arrondissement de Jonquière

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour des travaux de mise en conformité du bâtiment de la marina de Shipshaw de l'arrondissement de Jonquière.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1234477), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes.*

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 21 février 2019 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q. c-B-1.1).

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce cinquième jour du mois de février deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement,
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5375980

AVIS DE DÉCÈS



BOUCHARD (SOEUR CLAIRE) (SOEUR SAINTE-CLAIRE-DE-LA-PAIX)

Est décédée à la Résidence Bon-Pasteur de Chicoutimi, le 3 février 2019, à l'âge de 93 ans et 11 mois, soeur Claire Bouchard (Soeur Sainte-Claire-de-la-Paix), après 70 ans de vie religieuse dans la Congrégation des Soeurs du Bon-Pasteur. La Communauté accueillera les parents et amis à la

Résidence Bon-Pasteur,
424, rue Bégin,
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le mercredi 6 février 2019 à compter de 10 h 30. Les funérailles auront lieu le mercredi 6 février 2019 à 13 h 30 à la chapelle de la Résidence Bon-Pasteur, 424, rue Bégin, Chicoutimi. L'inhumation aura lieu au cimetière de Laterrière à une date ultérieure.

Native de Saint-Méthode, comté Roberval, soeur Claire était la fille de feu M. Thomas-Louis Bouchard et de feu dame Alma Leclerc. À soeur Claire, un bravo pour son dévouement dans l'oeuvre de l'éducation, soit comme enseignante au primaire et au secondaire pendant 18 ans, soit comme directrice pendant 15 ans, à Jonquière, Chicoutimi, Mistassini, Chibougamau et dans trois paroisses du Lac-Saint-Jean. Son esprit missionnaire fut mis à l'épreuve pendant deux ans en Afrique (1987-1989). Entre 1993 et 1997, elle sera appréciée comme secrétaire au provincialat et comme animatrice d'un groupe communautaire. En troisième carrière, sa présence pacifiante et sa participation dans les services communautaires seront la part de dévouement généreux qu'elle offrira à ses consoeurs. Outre sa famille religieuse, soeur Claire laisse dans le deuil sa soeur Pauline Bouchard. Elle était aussi la soeur de: feu Julien Bouchard (feu Germaine Rousseau), feu Roland, père Trappiste, feu Raoul, (feu Zoraïda), feu Antoine Caouette (feu Irène Belley), feu soeur Marie-Jeanne, Dominicaine de la Trinité, feu Roger Caouette (feu Delphine Tremblay) et feu Louis-Honoré Bouchard (feu Marcelle Turcotte). Également, elle laisse dans le deuil des neveux et nièces, des parents des amis. Des marques de sympathie peuvent aussi se traduire par un don aux oeuvres missionnaires du Bon-Pasteur, à l'adresse: Les Charités Bon-Pasteur, Inc., 2550, rue Marie-Fitzbach, Québec, G1V 2J2, tél.: 1-418-656-0650. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour démontrer votre soutien à la famille de soeur Bouchard et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS



JACQUES (MME GISÈLE GAGNON)

Est décédée paisiblement entourée des siens, à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, le 30 janvier 2019, à l'âge de 82 ans, Mme Gisèle Gagnon, épouse de feu M. Claude Jacques, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

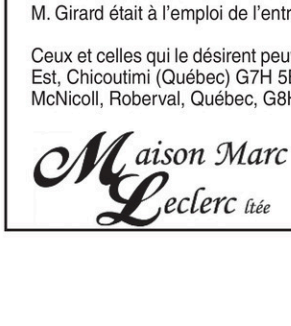
Les heures d'accueil sont: le vendredi 8 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 9 février 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivront les funérailles à 11 h à l'église Sacré-Coeur.

Elle était la fille de feu M. Joseph Gagnon et de feu Mme Rose-Aimée Potvin. Elle laisse dans le deuil son fils Éric Jacques (Alice Houde). Elle était également la mère de feu Johanne. Elle laisse également ses petites-filles adorées: Marie-Christine (François Bergeron), Mélanie (Steeven B. Perreault); ses arrière-petits-enfants: Charles et James. Elle était la soeur de: feu Magella Gagnon, feu Guy, feu Gilles, Ginette (feu Georges Marcotte), feu Pauline, Lise (Serge Ouellet), Raymonde (Germain Bouchard), Jean-Marc (Ginette Girard), feu Renée (Georges Bacon), Andrée (Marcel Tremblay), Line (Patrice Goulet), Alain (Danny Pagé), Pierre (Marlène Larouche). Elle était la belle-soeur de: feu Armand Jacques (feu Colette Larouche), feu Germain (feu Fernand Bouchard), feu Fernand (feu Bernadette Girard), feu Moisette (feu Roch Potvin), feu Jacques (Thérèse Néron), feu Raymonde, feu Paul-Émile, feu Marcel (feu Andrée McNicoll), feu Pierrette. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille de Mme Gagnon remercie le personnel et les bénévoles de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay (anciennement Maison Notre-Dame) sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Gagnon et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS



COPEMAN (M. OLAF)

Est décédé au CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, le 2 février 2019, à l'âge de 81 ans et 8 mois, M. Olaf Copeman, époux de dame Mary-Lou Elsliger, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont le jeudi 7 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le vendredi 8 février 2019, le salon ouvrira à compter de 9 h. Une célébration de la parole aura lieu à la chapelle du salon à 11 h.

Outre son épouse dame Mary-Lou Elsliger, il laisse dans le deuil ses enfants: Mike Copeman (Lucie Ferland), Cindy (Jean-Pierre Tremblay) et Brian (Josée Lalancette); ses petits-enfants: Philip (Jessica), William, Alexandre (Carolyn), Pier-Luc, Carole-Ann (Dany), Jeffrey (Donna), Lory, ainsi que son arrière-petit-fils Loïc. Il était le frère de feu Doris Copeman (feu James Armour), Lili, feu Herby (Bertha Bergeron), feu Shirley, Adèle (Rodrigue Langevin), feu Louise (Jean-Marc Gagnon) et Guy (Colette Brisson). Il était le beau-frère de feu Lorraine Elsliger (feu Victor Champagne), Évangéline (Pierre-Yves Dion), Geneviève (feu Jimmy Gauthier) et Gertrude (Raymond Shannon). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Il était membre des Chevaliers de Colomb du conseil 2756 de Jonquière.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Copeman et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS



GIRARD (M. DANY)

Est décédé subitement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 3 février 2019, à l'âge de 49 ans et 4 mois, M. Dany Girard, époux de Mme Chantale Larouche, demeurant à Roberval. Il était le fils de M. Marcel Girard et de Mme Denise Ouellet. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le jeudi 7 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le vendredi 8 février 2019 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc.

Outre son épouse Mme Chantale Larouche et ses parents: M. Marcel Girard et Mme Denise Ouellet, il laisse son fils: Danick Lapointe (Anne-Clara Théberge); sa soeur : Diane Girard (Stéphane Bédard); son neveu Charles-Antoine et sa nièce Émy-Rose Bédard; sa belle-mère: Mme Jeannette dite Jeannine Bouchard (feu M. Raymond Larouche); ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Jocelyn Larouche (Pauline Fortin), Marc Larouche et Nathalie Larouche (Jocelyn Monjeau); ses neveux et nièces: Jessy Duchesne Larouche, Yann et Jonathan Larouche Bergeron et Maxime Santerre. Également, il laisse ses cousins et cousines, ses oncles et tantes et autres parents et amis.

M. Girard était à l'emploi de l'entreprise Caouette Thériault & Associés de Roberval.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 152, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7, tél.: (418) 543-8959 et/ou à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, tél.: (418) 275-8121, www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS



Gravel & Fils
Résidences funéraires

UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE **TOUJOURS DISPONIBLE**

ACCOMPAGNEMENT LORS D'UN DEUIL
ATELIERS
CÉLÉBRATIONS

Betsy Gravel des Résidences funéraires Gravel & Fils, en collaboration avec Nathalie Simard, psychologue, vous offre gratuitement de l'accompagnement et des ateliers. Grâce à ces ateliers, chacune des étapes de deuil est ainsi traversée avec plus de facilité.

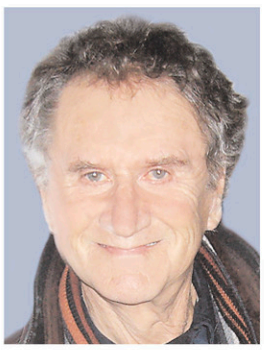
6 février	19 h	Atelier
6 mars	19 h	Atelier
3 avril	19 h	Atelier
1er mai	19 h	Atelier
26 mai	15 h	Célébration des familles Chapelle Gravel & Fils
12 juin	19 h	Atelier

Dignité EN HOMMAGE À LA VIE

Assistez en direct aux célébrations de Chicoutimi au funeraweb.tv

304, rue Racine Est, Chicoutimi . info@graveletfils.com . dignitequebec.com . 418 543.0755

5364452



AVIS DE DÉCÈS

LAROUCHE (M. ÉMILIEN)

Le 31 janvier 2019, est décédé à Chicoutimi, à l'âge de 81 ans et 9 mois, M. Émilien Larouche, demeurant à Jonquière, autrefois de l'Ascension. Il était le fils de feu M. Adélard Larouche et de feu dame Rosalie (Anna-Marie) Collard. La famille recevra les condoléances le vendredi 8 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 9 février 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 9 février 2019 à 10 h 30 à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Larouche sera confié au crématorium.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Ursula Larouche (Claude Gosselin), Reynold Larouche (Julie Auger) et Benoît Larouche (Marie-Eve Pelletier); ses petits-enfants: Marie-Laurence Thibeault et Ulysse P. Larouche. Il était le frère de: Monique Larouche (Serge Guy), Germain, Elise, André (Lyset Tanguay), Gaétan (Jacqueline Mercier), feu Laurier (feu Jeanne Lemieux), Marguerite (Louis-Aimé Lajoie), Albertine et Yolande.

Il laisse également dans le deuil plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces ainsi que parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Bon Départ (Canadian Tire du Québec) au 189, Boulevard Hymus, Bureau 601, Pointe-Claire, H9R 1E3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Émilien Larouche, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

LALANCETTE (M. AURÉLIEN)



Le 1 février 2019, après 66 ans de mariage, M. Aurélien Lalancette nous a quitté à l'âge de 91 ans et 1 mois, époux de Mme Madeleine Boudreault (dit Mado), demeurant à Chicoutimi. Il est allé rejoindre sa mère Mme Marie-Luce Villeneuve et son père M. Napoléon Lalancette. La famille accueillera les parents et ami(e)s, le samedi 9 février 2019 de 13 h à 16 h 30 à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi G7G 5B1

La Célébration de la Parole aura lieu le samedi 9 février 2019 à 16 h 30 à la chapelle de la 5ième Saison du Complexe funéraire. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Il laisse pour le pleurer, son épouse Mado, fille de feu François Boudreault et de feu Mariette Plourde ainsi que ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants: Danielle Lalancette (Edmond Leroux), Michel-Alexandre Lalancette (Isabelle James) leurs filles Aurélie et Lilianne Lalancette, Catherine Leroux (Linda Paradis) et Stéphanie Leroux, Mario Lalancette (Denyse Jacques), leurs fils Mathieu Lalancette (Manon Grenier) leurs filles Loralie et Miya-Rose Lalancette; Luc Lalancette (Jocelyne Vachon) leurs filles Léonie Lalancette (Alexis Whittom) et Véronique Lalancette (Samuel Bergeron), Rémy Lalancette (Linda Gauthier et ses fils Éric et Michael Viens). Sa soeur Florence Lalancette et ses belles-soeurs: Jeanne Fortin, Renée Boudreault, Gabrielle Boudreault (dit Gaby), ainsi que son beau-frère Jean-Guy Boudreault (France Aubin). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami (e)s.

Il a été sergent policier enquêteur aux incendies pendant plus de 30 ans pour la Ville de Chicoutimi.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation Mgr Léonce Bouchard sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



Entraîneur-chef des Rams de Los Angeles, Sean McVay a connu une dure journée, dimanche, lorsque ses protégés ont été vaincus 13-3 par les Patriots, à l'issue du 53e Super Bowl. — PHOTO AP, PATRICK SEMANSKY

LES RAMS REGARDENT VERS L'AVENIR APRÈS UNE DURE DÉFAITE

McVay s'est «fait déclasser»

Associated Press

ATLANTA — Sean McVay a eu très peu de mauvaises journées au cours de ses deux saisons à la tête des Rams de Los Angeles. Jusqu'au Super Bowl, il présentait un dossier presque sans faille.

Jusqu'à ce que Bill Belichick use de son génie et que son équipe réussisse à contenir la redoutable offensive des Rams de Los Angeles.

Ce que McVay décidera pour la suite déterminera si les Rams sont toujours une puissance montante de la NFL ou simplement un autre candidat au titre brisé par les Patriots de la Nouvelle-Angleterre.

Après que la défensive de Belichick ait transformé l'attaque de McVay en la pire version jamais vue, le gourou offensif des Rams, âgé de 33 ans, était visiblement frustré et embarrassé. Sa mâchoire crispée lors des entretiens d'après-match témoignait également de sa détermination à ne jamais laisser ce scénario se reproduire.

« Ce qui est si difficile dans tout cela, c'est de la façon dont ça se termine, a déclaré McVay, dimanche soir, après que ses Rams n'aient pas réussi à marquer un touché pour la deuxième fois seulement en 36 matchs. Habituellement, si tu traverses des épreuves, tu as une chance de rebondir immédiatement. Cette défaite va nous coller à la peau. Ça frappe directement là où ça fait mal. Je suis encore un peu ébranlé, mais j'ai tellement d'amour pour mes joueurs et mes entraîneurs, c'est là que c'est le plus difficile, parce que vous avez l'impression que vous n'avez pas fait votre part pour les aider à réussir. »

« Ce sera une expérience très humiliante et difficile dont nous allons tirer des leçons. Mais nous devons démontrer que nous sommes faits fort mentalement, et c'est tout ce que je sais faire. »

McVay aurait pu parler en partie pour se rassurer après avoir entraîné la deuxième équipe en 53 Super Bowls à échouer à marquer un touché. La défensive de la Nouvelle-Angleterre a semblé ébranler la confiance des Rams. Elle a limité la 11e équipe la plus performante en attaque de la NFL à 260 verges au sol, six premiers essais au cours des trois premiers quarts et le moins de points de l'ère McVay.

« C'est embarrassant, a déclaré le plaqueur Andrew Whitworth. Nous aurions presque préféré marquer des points et de perdre de cette façon, mais cela enlèverait tout ce que la défense a fait. Ils nous ont donné toutes les chances de gagner. »

McVay aura six mois pour trouver de nouvelles façons d'attaquer les stratégies défensives similaires utilisées à la fin de la campagne, notamment par Détroit, Chicago et la Nouvelle-Angleterre pour museler le jeu des passes des Rams. Il s'efforcera également d'enseigner au quart-arrière Jared Goff à prendre de meilleures décisions sous la pression.

Le directeur général des Rams, Les Snead, aura beaucoup de pain sur la planche pour réussir à recruter de futurs joueurs autonomes et pourvoir les postes vacants. Les Rams vont revenir une formation bourrée de talents, mais ils doivent évaluer si leur fiche de 4-3 lors de leurs sept derniers matchs de la saison était le signe de lacunes plus importantes.

Du point de vue financier, la fenêtre d'opportunité des Rams reste grande ouverte pendant au moins une saison supplémentaire avant que Goff obtienne une augmentation significative et consomme une plus grande partie de leur masse salariale en 2020.

Bien que les Rams souffrent, une franchise qui a connu 13 saisons consécutives de misère avant l'arrivée de McVay ne devrait pas paniquer après un revers au Super Bowl. D'autant plus qu'une grande partie de son noyau – le demi-offensif Todd Gurley, le joueur défensif par excellence du circuit Goodell Aaron Donald et les receveurs Brandin Cooks et Robert Woods – semble prêt à conclure des ententes à long terme.

« La première chose que Julian Edelman m'a dite lorsque je l'avais félicité après le match, c'est que nous allions connaître beaucoup de succès pendant longtemps », a déclaré Whitworth.

Ndamukong Suh, Lamarcus Joyner, Dante Fowler et Rodger Saffold figurent parmi les joueurs autonomes sans restrictions des Rams.

Bien que Suh aime Los Angeles, il pourrait probablement empocher plus ailleurs. Les Rams doivent penser à garder Fowler, qui souhaite clairement rester.

« Nous serons prêts l'année prochaine », a déclaré Fowler après le Super Bowl.

Le secondeur Cory Littleton est en tête de la liste des agents libres avec restrictions.

Ils attendront également la décision de Whitworth, le plus ancien joueur de ligne offensive de la NFL. Le plaqueur de 37 ans est encore en mesure d'impressionner, mais il ne s'est pas engagé à revenir dans le giron de l'équipe pour la troisième saison de son contrat, affirmant dimanche qu'il verra comment se déroulera la saison morte.

Alors que la défense pourrait nécessiter plusieurs changements, le destin de la ligne offensive des Rams est une des clés du succès de l'équipe. Aucun partant n'a raté un match à cause d'une blessure lors des deux saisons de McVay à la barre de l'équipe. Le centre John Sullivan aura 34 ans et Saffold aura 31 ans au moment d'amorcer le camp d'entraînement.

Quels que soient les changements apportés, les joueurs des Rams qui rentrent chez eux porteront la motivation de la défaite – tout comme McVay.

« Il n'y a pas d'autre moyen de le dire, a déclaré McVay. Je me suis fait déclasser. »

« Il n'a jamais cessé de s'améliorer »

SYLVAIN ST-LAURENT
CHRONIQUE
sstlaurent@ledroit.com



À TRAVERS LA LNH

Les dirigeants des Bruins de Boston ont vite compris qu'ils avaient devant eux un joueur spécial. Le camp d'entraînement 2003 tirait à sa fin. Le moment était venu de procéder aux dernières coupes. Patrice Bergeron était toujours là.

Il fallait se rendre à l'évidence. Ce jeune centre québécois repêché en deuxième ronde par les Bruins, quelques mois plus tôt, n'avait rien fait pour mériter un renvoi dans les rangs juniors. Chaque jour, il trouvait un moyen de se maintenir parmi les meilleurs attaquants du club.

Il n'y avait qu'une décision possible. Il fallait le garder.

Presque 16 ans plus tard, rien n'a changé. Bergeron a disputé 999 parties dans l'uniforme des Bruins. Le 1000e viendra, mardi. Il figure toujours parmi les meilleurs.

Force est de reconnaître que Daniel Doré et ses collègues avaient vu juste.

Au début des années 2000, Doré faisait partie de l'équipe de dépisteurs des Bruins. L'ancien attaquant des Nordiques de Québec, qui avait accroché ses patins une dizaine d'années auparavant, devait notamment suivre les activités de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Il croyait tellement au jeune Bergeron qu'il avait essayé de convaincre ses patrons de le choisir dès la première ronde, lors du repêchage de 2003.

« Je m'en souviens très bien, confie-t-il. Selon les classements, avant les Fêtes, Patrice était considéré comme un espoir de cinquième ronde. Il s'alignait avec le Titan d'Acadie-Bathurst. Cette équipe pouvait effectuer de longs voyages au Québec. J'imagine que, vers la fin de ces séquences de matchs à l'extérieur, il pouvait avoir un peu moins de *jump*. »

« Après les Fêtes, un de mes collègues qui le suivait l'a vu marquer plusieurs buts dans un voyage. Nous avons commencé à parler de lui. Nous avons commencé à le suivre avec plus d'intérêt. Plus le temps avançait, plus on le voyait gagner en confiance. Son coach, Réal Paiement, l'utilisait à toutes les sauces. Patrice le remerciait en trouvant constamment des façons d'élever son jeu. »

« Le potentiel était grand. C'était clair. »

Dans les jours qui ont précédé le repêchage, Doré et certains de ses collègues ont cherché à convaincre le directeur général Mike O'Connell de choisir ce jeune homme plein de potentiel en première ronde.

C'était un moyen défi. Dans la LNH, on a rarement vu une cohorte d'espoirs aussi riche que celle de 2003.

Même si la cote de Bergeron était en hausse, il pouvait difficilement rivaliser avec Marc-André Fleury, Eric Staal, Dion Phaneuf, Zach Parise, Ryan Getzlaf, Jeff Carter, Brent Burns...

« Nous avons finalement choisi un défenseur, Mark Stuart, en première ronde. On était confiants que Bergeron serait toujours disponible quand viendrait le moment d'effectuer notre deuxième choix. »

« Une autre belle occasion de nous rappeler que le repêchage, ça n'a jamais été une science exacte », de préciser Doré, qui est aujourd'hui à l'emploi des Rangers de New York.

Le jeune Bergeron était disponible quand les Bruins ont effectué leur deuxième choix, au 45e rang.

Il n'était pas le seul à avoir échappé aux dépisteurs. Shea Weber, Corey Crawford, Joe Pavelski et Dustin Byfuglien étaient toujours disponibles.

« Patrice avait déjà l'intelligence. Il avait surtout une discipline de fer ! Déjà, au secondaire, ça sautait aux yeux. Il était en avance sur son temps. Il s'intéressait déjà à son alimentation, tout ça. En plus, il était un compétiteur. »

« Et il n'a jamais cessé de s'améliorer, depuis. »



Repêché par les Bruins en 2003, Patrice Bergeron jouera son 1000e match dans la LNH, mardi. — ARCHIVES AP

PERRY EN RENFORT

Une autre vedette issue du repêchage de 2003 s'est retrouvée dans l'actualité, cette fin de semaine. Corey Perry a enfin joué son premier match de la saison. Juste à temps pour la traversée annuelle de l'est du Canada des Ducks d'Anaheim. Il ne faudra peut-être pas lui demander de sauver les meubles. Ce serait une grosse commande. « Qu'avons-nous à perdre ? Les choses ne peuvent pas s'empirer pour nous. Nous allons simplement essayer de nous amuser à compter de maintenant », a déclaré à *L'Athlétique* Rickard Rakell, qui patinera dans le même trio que Perry, mardi soir, à Montréal.

BYFUGLIEN AUSSI

Il faut prendre les Jets de Winnipeg très au sérieux. Ils ont récolté 20 points sur une possibilité de 28, depuis le 29 décembre, en l'absence de leur défenseur numéro un. Dustin Byfuglien, un autre survivant de 2003, s'apprête à effectuer un retour au jeu. Sa blessure au bas du corps est guérie. « Il a fière allure. Il se déplace avec une certaine aisance, sur la patinoire. Nous ne voulons pas brusquer les choses. Il n'a pas joué depuis longtemps. Sauf qu'il cogne à notre porte depuis un bout de temps. Il veut jouer », dit l'entraîneur-chef Paul Maurice. Byfuglien pèse 260 livres. Quand il demande gentiment quelque chose, généralement, on obtempère...

PARTIR OU PAS ?

Les joueurs qui ont été repêchés en 2003 ne traversent pas tous d'heureux moments. Depuis un certain temps, on sent que Brent Seabrook est de trop à Chicago. Il paraît que les dirigeants des Blackhawks lui ont même demandé de renoncer à sa clause de non-échange. Nos collègues de TSN ont lancé cette histoire, ce week-end. « Personne ne m'en a parlé. Je ne sais pas d'où proviennent ces histoires », a déclaré le principal intéressé aux médias, après l'entraînement de lundi.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	52	39	11	2	0	35	205	146	80	20-5-0-0	19-6-2-0	7-3-0-0	G-2
Toronto	52	32	17	3	0	32	185	146	67	16-11-1-0	16-6-2-0	5-4-1-0	G-2
Montréal	**53**	**29**	**18**	**6**	**0**	**27**	**160**	**155**	**64**	**15-10-3-0**	**14-8-3-0**	**7-2-1-0**	**G-1**

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	51	30	15	1	5	28	151	125	66	15-7-1-3	15-8-0-2	7-1-0-2	G-1
Pittsburgh	52	28	18	4	2	27	183	160	62	15-9-2-0	13-9-2-2	5-5-0-0	P-1
Washington	52	28	18	5	1	25	175	166	62	14-9-3-1	14-9-2-0	2-6-2-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	52	28	17	6	1	27	149	135	63	17-7-2-1	11-10-4-0	4-3-2-1	G-1
Columbus	51	28	20	2	1	28	163	159	59	14-11-1-1	14-9-1-0	4-6-0-0	P-5
Buffalo	51	25	20	5	1	22	148	156	56	14-7-3-0	11-13-2-1	3-7-0-0	P-2
Caroline	52	25	21	4	2	24	148	155	56	14-9-2-2	11-12-2-0	5-4-1-0	P-1
Philadelphie	53	24	23	6	0	22	153	177	54	13-10-3-0	11-13-3-0	9-1-0-0	G-8
N.Y. Rangers	52	22	22	6	2	17	148	175	52	13-8-4-2	9-14-2-0	5-4-1-0	P-2
Floride	50	21	21	4	4	19	156	175	50	11-7-4-1	10-14-0-3	4-5-0-1	G-1
Detroit	53	21	25	2	5	19	150	174	49	11-12-1-3	10-13-1-2	5-5-0-0	G-3
New Jersey	51	20	24	5	2	19	152	173	47	13-7-4-0	7-17-1-2	4-6-0-0	G-1
Ottawa	**52**	**19**	**28**	**5**	**0**	**19**	**159**	**194**	**43**	**12-11-4-0**	**7-17-1-0**	**4-6-0-0**	**P-4**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	52	34	16	1	1	32	185	146	70	20-6-1-1	14-10-0-0	7-3-0-0	G-3
Nashville	54	31	19	3	1	30	166	139	66	16-10-0-0	15-9-3-1	5-4-1-0	P-1
Dallas	52	27	21	4	0	27	133	130	58	17-8-2-0	10-13-2-0	5-5-0-0	G-4

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	53	34	14	3	2	34	197	152	73	17-4-3-2	17-10-0-0	8-1-1-0	G-1
San Jose	53	30	16	4	3	30	190	169	67	18-4-2-2	12-12-2-1	7-3-0-0	G-2
Vegas	54	29	21	3	1	28	160	148	62	16-6-2-1	13-15-1-0	4-6-0-0	P-4

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	52	26	22	3	1	25	146	149	56	13-9-3-1	13-13-0-0	5-4-1-0	P-2
Vancouver	53	24	23	3	3	23	153	164	54	12-10-2-1	12-13-1-2	4-4-1-1	P-1
Colorado	51	22	21	7	1	22	170	167	52	10-9-5-0	12-12-2-1	3-7-0-0	P-3
St. Louis	50	23	22	4	1	23	143	151	51	12-13-1-1	11-9-3-0	6-3-1-0	G-2
Arizona	51	23	23	4	1	21	134	145	51	9-12-2-1	14-11-2-0	6-2-2-0	P-2
Edmonton	52	23	24	5	0	20	151	172	51	12-13-1-0	11-11-4-0	3-5-2-0	P-5
Anaheim	53	21	23	7	2	18	124	168	51	10-8-6-2	11-15-1-0	2-6-2-0	P-4
Chicago	53	20	24	8	1	19	167	196	49	10-10-5-1	10-14-3-0	5-3-2-0	G-4
Los Angeles	52	21	27	3	1	20	120	157	46	12-13-1-0	9-14-2-1	5-4-0-1	G-1

LNH

Lundi 4 février
Anaheim 1 Toronto 6
Los Angeles 4 N.Y. Rangers 3 (P)
Vancouver 1 Philadelphie 2
Arizona à Dallas, 20h30.
Mardi 5 février
Minnesota à Buffalo, 19h.
St. Louis en Floride, 19h.
Los Angeles au New Jersey, 19h.
Vancouver à Washington, 19h.
N.Y. Islanders à Boston, 19h.
Caroline à Pittsburgh, 19h.
Anaheim **à Montréal**, 19h30.
Vegas à Tampa Bay, 19h30.
Arizona à Nashville, 20h.
San Jose à Winnipeg, 20h.
Columbus au Colorado, 21h.
Chicago à Edmonton, 21h.
Mercredi 6 février
Ottawa à Toronto, 19h30.
Boston à N.Y. Rangers, 20h.
Jeudi 7 février
Los Angeles à Philadelphie, 19h.
Colorado à Washington, 19h.
Caroline à Buffalo, 19h.
Pittsburgh en Floride, 19h.
Islanders au New Jersey, 19h.
Vegas à Detroit, 19h30.
Winnipeg **à Montréal**, 19h30.
Anaheim **à Ottawa**, 19h30.
St. Louis à Tampa Bay, 19h30.
Edmonton au Minnesota, 20h.
Dallas à Nashville, 20h.
Vancouver à Chicago, 20h30.
Columbus en Arizona, 21h.
San Jose à Calgary, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 4 février.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	22	58	80
McDavid, Edm	31	45	76
Kane, Chi	31	45	76
Gaudreau, Cal	29	45	74
Rantanen, Col	23	51	74
Mackinnon, Col	27	44	71
Point, TB	30	35	65
Wheeler, Win	10	54	64
Draisaitl, Edm	29	34	63
Marner, Tor	20	43	63
Pastrnak, Bos	30	32	62
Monahan, Cal	27	35	62
Scheifele, Win	26	36	62
Crosby, Pit	23	38	61
Aho, Car	24	36	60
Lindholm, Cal	23	37	60
Stamkos, TB	28	31	59
Panarin, Clb	20	39	59
Ovechkin, Was	37	20	57
Tkachuk, Cal	24	33	57
Kessel, Pit	21	36	57
Marchand, Bos	19	38	57
Burns, SJ	10	47	57
Giroux, Phi	16	40	56
Malkin, Pit	14	41	55
Tavares, Tor	30	24	54
Landeskog, Col	29	25	54
Eichel, Buf	17	37	54
Giordano, Cal	11	42	53
O'Reilly, STL	19	33	52
Rielly, Tor	13	39	52
Backstrom, Was	13	39	52
Atkinson, Clb	28	23	51
Toews, Chi	23	28	51

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 4 février.

	MJ	B	A	PTS
Domi	53	17	30	47
Tatar	53	16	23	39
Drouin	53	15	24	39
Petry	53	10	27	37
Danault	53	9	26	35
Gallagher	53	19	11	30
Kotkaniemi	53	8	17	25
Lehkonen	53	7	17	24
Byron	36	10	9	19
Weber	29	8	9	17
Benn	52	4	9	13
Armia	28	6	6	12
Agostino	35	2	9	11
Peca	31	3	7	10
Reilly	46	3	5	8
Mete	42	0	7	7
Kulak	29	3	3	6
Hudon	28	3	2	5
Chaput	29	0	5	5
Deslauriers	39	2	1	3
Niemi	15	0	1	1
Alzner	9	0	1	1
Price	39	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	21	13	4	98	3	2,57	,915
Niemi	8	5	2	54	0	3,61	,893

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 4 février.

	MJ	B	A	PTS
Stone	52	22	29	51
Duchene	43	21	27	48
Dzingel	50	20	19	39
Chabot	44	10	29	39
Tierney	52	6	27	33
Ryan	49	12	19	31
Boedker	51	6	22	28
White	46	11	15	26
Tkachuk	41	11	12	23
Smith	43	5	14	19
Ceci	48	5	10	15
Lajoie	47	7	7	14
Demelo	47	3	11	14
Paajarvi	50	5	1	6
Jaros	39	1	4	5
Borowiecki	34	0	3	3
Harpur	26	1	1	2
Balcers	9	1	1	2
Pageau	10	1	0	1
Anderson	34	0	1	1
Nilsson	20	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	14	16	3	112	1	3,51	,906
Nilsson	7	12	1	56	0	2,87	,906

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Foy	30	20	10	0	0	111	80	40
Thetford	32	15	13	2	2	98	107	34
Alma	30	15	12	2	1	106	102	33
St.Lawrence	31	14	13	2	2	108	105	32

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	33	20	11	2	0	125	109	42
Lionel-Groulx	30	13	14	3	0	125	122	29
A.-Laurendeau	30	13	15	0	2	90	105	28
Abitibi-Témis.	32	10	20	1	1	70	145	22

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	29	23	3	2	1	108	67	49
Lennoxville	31	19	9	1	2	119	85	41
Laflèche	30	13	14	3	0	97	104	29
Sorel-Tracy	30	9	18	2	1	95	121	21

Vendredi 1er février
Abitibi 0 St-Laurent 5
Thetford 4 Laflèche 5
Samedi 2 février
Ste-Foy 1 St.Lawrence 3
Alma 3 Laflèche 4 (F)
Sorel-Tracy 3 St-Hyacinthe 4
St-Laurent 4 L.-Groulx 10
Abitibi 0 A.-Laurendeau 5
Dimanche 3 février
Alma 2 Thetford 3 (P)
L.-Groulx 6 St.Lawrence 7
Ste-Foy 5 St-Hyacinthe 4 (F)

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	41	31	6	3	1	193	124	66
Longueuil	40	29	8	1	2	198	133	61
Granby	41	30	10	1	0	192	117	61
Princeville	41	28	9	2	2	215	162	60
St-Jérôme	41	20	14	4	3	183	134	47
Côte du Sud	42	23	18	1	0	170	164	47
Chambly	40	20	18	2	0	157	175	42
Montréal-Est	41	19	19	1	2	166	181	41
Valleyfield	40	17	20	1	2	149	166	37
St-Gabriel	38	15	21	1	1	144	191	32
Gatineau	41	14	25	2	0	142	197	30
Lac St-Louis	40	12	24	1	3	122	169	28
Montréal-Nord	40	5	30	3	2	104	222	15

Samedi 2 février
Montréal-Nord 2 St-Gabriel 6
Montréal-Est 5 Princeville 4
Dimanche 3 février
Valleyfield 4 Chambly 6
Princeville 4 Terrebonne 3 (P)
Montréal-Nord 1 Gatineau 10
Granby 3 Montréal-Est 1
La Côte du Sud 4 Lac St-Louis 3 (F)
Mardi 5 février
La Côte du Sud à Valleyfield, 19h.
Mercredi 6 février
Longueuil à Chambly, 19h30.
Jeudi 7 février
Terrebonne à Granby, 19h30.
Gatineau à Valleyfield, 19h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	50	37	10	2	1	228	137	77
Rimouski	51	34	14	3	0	212	120	71
Chicoutimi	51	26	18	3	4	157	157	59
Québec	51	22	19	5	5	148	172	54

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	52	44	7	0	1	236	105	89
Gatineau	48	17	26	3	2	141	165	39
B.-Boisbriand	51	19	31	1	0	147	200	39
Val-d'Or	51	16	30	4	1	129	224	37

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	50	36	11	2	1	216	127	75
Cap-Breton	50	31	15	1	3	197	148	66
Charlottetown	49	29	15	2	3	178	162	63
Moncton	51	26	18	3	4	198	174	59
St-Jean	51	11	36	2	2	128	261	26
A.-Bathurst	50	7	41	1	1	103	244	16

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	49	37	10	2	0	258	135	76
Sherbrooke	50	28	20	1	1	186	175	58
Victoriaville	51	20	28	2	1	137	175	43
Shawinigan	50	13	33	1	3	140	258	30

Samedi 2 février
Victoriaville 3 Cap-Breton 2 (F)
Rimouski 6 Québec 0
Chicoutimi 0 B.-Comeau 5
Sherbrooke 6 Charlottetown 4
A.-Bathurst 3 Val-d'Or 4
Halifax 4 Moncton 2
Saint-Jean 1 B.-Boisbriand 5
Gatineau 1 R.-Noranda 3
Mardi 5 février
Shawinigan à Gatineau, 19h30.
Mercredi 6 février
Drummond. au Cap-Breton, 18h.
Charlottetown à Halifax, 18h.
Chicoutimi à Rimouski, 19h30.
Jeudi 7 février
R.-Noranda à Québec, 19h.
B.-Comeau à Sherbrooke, 19h.
Val-d'Or à Victoriaville, 19h.
Vendredi 8 février
A.-Bathurst à Halifax, 18h.
Moncton au Cap-Breton, 18h.
Drummondville à Charlottetown, 18h30.
Val-d'Or à Sherbrooke, 19h.
Victoriaville à Chicoutimi, 19h30.
Rimouski à Shawinigan, 19h30.
(Aux Grandes Estrades, St-Tite)
R.-Noranda à B.-Boisbriand, 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 4 février.

	MJ	B	A	Pts
Abbandonato, R.-N.	52	25	59	84
Chekhovich, B.-C.	48	36	46	82
Lafrenière, Rimouski	45	27	52	79
Veleno, Drummond.	40	33	43	76
McKenna, Moncton	51	33	42	75
Huntington, Rimouski	50	31	39	70
Asselin, Halifax	51	40	29	69
Macleod, Drummond.	47	29	40	69
Légaré, B.-Comeau	50	37	31	68
Pelletier, Moncton	48	27	39	66
Lauzon, Drummond.	49	24	41	65
Beaucage, R.-N.	52	31	33	64
Fortier, B.-Comeau	50	25	39	64
Harvey-Pinard, R.-N.	52	29	34	63
Guay, Drummondville	46	29	33	62
Balmas, C.-B.	46	32	28	60
Hardie, Charlottetown	49	31	29	60

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	26	20	2	1	3	107	62	44
Carleton	26	16	5	2	3	90	74	37
Queen's	26	18	8	0	0	90	68	36
McGill	27	16	7	3	1	96	71	36
Concordia	26	15	9	1	1	90	92	32
UOIT	26	13	8	4	1	77	75	31
UQTR	27	13	11	2	1	93	86	29
Laurentienne	25	8	16	1	0	63	89	17
Nipissing	25	8	17	0	0	75	105	16
RMC	26	5	19	2	0	54	111	12

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Brock	26	18	5	3	0	81	56	39
Ryerson	26	18	5	2	1	126	89	39
Western	26	14	11	0	1	78	77	29
York	26	12	12	2	0	86	91	26
Windsor	26	13	13	0	0	79	82	26
Guelph	26	11	11	0	4	76	73	26
Laurier	26	12	13	1	0	78	77	25
Toronto	26	10	12	3	1	65	76	24
Lakehead	26	11	14	0	1	75	98	23
Waterloo	26	9	12	4	1	77	104	23

Dimanche 3 février
Brock 3 York 1
Jeudi 7 février
Waterloo à Laurier, 19h.
Queen's à RMC, 19h30.
Toronto à Guelph, 19h30.
Vendredi 8 février
UOIT à Carleton, 19h.
Lakehead à Western, 19h.
Windsor à Waterloo, 19h.
Laurier à Toronto, 19h.
Ryerson à Brock, 19h15.
Laurentienne à Ottawa, 19h30.
UQTR à Concordia, 19h30.
Fin de la saison régulière

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	48	31	11	6	0	158	135	68
Bridgeport	48	25	17	4	2	147	151	56
Providence	47	24	16	6	1	150	132	55
Lehigh Valley	47	25	17	3	2	158	147	55
Springfield	48	21	17	6	4	165	156	52
Scranton	47	23	19	4	1	153	140	51
Hershey	46	23	20	0	3	121	141	49
Hartford	47	19	23	3	2	138	165	43

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	45	28	13	3	1	150	132	60
Syracuse	43	27	13	2	1	164	116	57
Toronto	46	24	16	3	3	161	157	54
Utica	48	24	19	3	2	151	167	53
Cleveland	45	21	19	4	1	134	158	47
Binghamton	50	21	24	5	0	137	170	47
Laval	47	19	20	4	4	122	134	46
Belleville	48	20	23	2	3	144	159	45

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Grand Rapids	48	26	15	3	4	142	138	59
Chicago	46	25	15	5	1	163	136	56
Iowa	47	24	16	4	3	155	136	55
Milwaukee	48	22	17	8	1	130	132	53
Rockford	48	21	19	3	5	113	134	50
Texas	45	22	18	3	2	152	142	49
San Antonio	46	23	21	2	0	122	130	48
Manitoba	45	20	20	3	2	115	142	45

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	40	26	8	2	4	137	102	58
Bakersfield	44	26	15	2	1	150	123	55
San Diego	42	24	13	2	3	151	133	53
Tucson	42	23	14	4	1	139	130	51
Colorado	43	22	17	3	1	127	135	48
Stockton	45	18	22	4	1	156	183	41
Ontario	41	13	22	4	2	122	171	32

Dimanche 3 février
Belleville 2 Hershey 3 (F)
Mardi 5 février
Cleveland à Charlotte, 19h.
Bridgeport à Hartford, 19h.
Belleville à Toronto, 19h.
Iowa à San Jose, 22h.
Mercredi 6 février
Cleveland à Charlotte, 19h.
Manitoba à Grand Rapids, 19h.
Hershey à Springfield, 19h05.
Syracuse à Rochester, 19h05.
W./B. Scranton à Rockford, 20h.
Texas à Milwaukee, 20h.
Ontario à San Diego, 22h.
Vendredi 8 février
Stockton Colorado, 13h05.
Lehigh Valley à Utica, 19h.
Springfield à Rochester, 19h05.
Bridgeport à Providence, 19h05.
Syracuse à Hartford, 19h15.
Belleville à Laval, 19h30.
W./B. Scranton à Milwaukee, 20h.
Tucson à Rockford, 20h.
San Antonio à Iowa, 20h.
San Diego à Ontario, 22h.
San Jose à Bakersfield, 22h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	31	20	8	3	0	118	91	43
Rivière-du-Loup	29	16	11	1	1	117	104	34
Sorel-Tracy	30	16	12	2	0	100	107	34
Jonquière	31	16	14	1	0	123	122	33
St-Georges	29	13	14	0	2	100	107	28
St-Jérôme	30	9	20	0	1	92	119	19

Samedi 26 janvier
Thet. Mines 2 St-Jérôme 6
Vendredi 1er février
Sorel-Tracy 1 St-Georges 4
St-Jérôme 2 Rivière-du-Loup 5
Jonquière 2 Thet. Mines 3
Samedi 2 février
Thet. Mines 5 Jonquière 4 (P)
St-Georges 6 St-Jérôme 5
Jeudi 7 février
Rivière-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.
Thet. Mines à St-Georges, 20h.
Vendredi 8 février
Sorel-Tracy à Rivière-du-Loup, 20h.

LHSAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
La Tuque	22	20	1	1	0	138	75	41
Cap-Madeleine	22	14	6	2	0	122	90	30
Louiseville	22	14	7	1	0	116	88	29
Plessisville	22	12	8	2	0	99	88	26
Joliette	22	11	9	2	0	95	98	24
Nicolet	22	9	11	2	0	105	111	20
Bécancour	22	8	11	2	1	93	104	19
Waterloo	22	8	11	2	0	86	118	18
Donnacona	22	8	14	0	0	86	139	16
Windsor	22	6	12	3	1	97	126	16

Vendredi 1er février
Louiseville 7 Nicolet 5
La Tuque 8 Windsor 3
Joliette 3 Donnacona 4
Samedi 2 février
Cap-Madeleine 6 Waterloo 1
Plessisville 5 Bécancour 3
Louiseville 6 Joliette 1
Fin de la saison régulière

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	11	5	0	,688	436	325
Miami	7	9	0	,438	319	433
Buffalo	6	10	0	,375	269	374
N.Y. Jets	4	12	0	,250	333	441

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	10	6	0	,625	389	287
Pittsburgh	9	6	1	,594	428	360
Cleveland	7	8	1	,469	359	392
Cincinnati	6	10	0	,375	368	455

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	11	5	0	,688	402	316
x-Indianapolis	10	6	0	,625	433	344
Tennessee	9	7	0	,563	310	303
Jacksonville	5	11	0	,313	245	316

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	565	421
x-L.A. Chargers	12	4	0	,750	428	329
Denver	6	10	0	,375	329	349
Oakland	4	12	0	,250	290	467

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Dallas	10	6	0	,625	339	324
x- Philadelphie	9	7	0	,563	367	348
Washington	7	9	0	,438	281	359
N.Y. Giants	5	11	0	,313	369	412

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Chicago	12	4	0	,750	421	283
Minnesota	8	7	1	,531	360	341
Green Bay	6	9	1	,406	376	400
Detroit	6	10	0	,375	324	360

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	504	353
Atlanta	7	9	0	,438	414	423
Caroline	7	9	0	,438	376	382
Tampa Bay	5	11	0	,313	396	464

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-L.A. Rams	13	3	0	,813	527	384
x-Seattle	10	6	0	,625	428	347
San Francisco	4	12	0	,250	342	435
Arizona	3	13	0	,188	225	425

DEMI-FINALES D'ASSOCIATIONS
Samedi 12 janvier
Indianapolis 13 Kansas City 31
Dallas 22 L.A. Rams 30
Dimanche 13 janvier
Chargers 28 N.-Angleterre 41
Philadelphie 14 N.-Orléans 20
FINALES D'ASSOCIATIONS
Dimanche 20 janvier
L.A. Rams 26 N.-Orléans 23 (P)
N.-Angleterre 37 Kansas City 31 (P)
PRO BOWL
Dimanche 27 janvier
Américaine 26 Nationale 7
(match présenté à Orlando)
SUPER BOWL
Dimanche 3 février,
N.-Angleterre 13 L.A. Rams 3
(match présenté à Atlanta)

HOCKEY

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	40	39	1	0	0	218	67	112
Tr

L'IMPORTANCE DE PAUL BYRON POUR LE CANADIEN

Bien plus que des buts

JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY
La Presse

On ne sait pas vraiment ce qu'on a tant qu'on ne l'a pas perdu. Ou quelque chose du genre.

C'est la traduction libre d'un proverbe en anglais, accessoirement aussi d'une ballade du groupe rock Cinderella. Sans transition aucune, parlons donc de Paul Byron.

Avant d'aller plus loin, les nouvelles. En fait, il n'y en a aucune.

« Je n'ai pas encore de nouvelles concrètes pour Byron, a dit Claude Julien, après l'entraînement facultatif de lundi. Il passera d'autres examens. Ce n'est pas son épaule, pour ceux qui se posaient la question. C'est plus une question d'avant-bras. »

Ça résume à peu près ce qu'on savait déjà. Rappel des faits : Byron a quitté le match de dimanche contre les Oilers en deuxième période après une mise en échec en apparence inoffensive de Matt Benning. Il est immédiatement entré au vestiaire, en frappant de rage la baie vitrée. Byron a été vu portant une protection au bras après le match.

Dans tous les cas, disons que les perspectives sont sombres pour le match face aux Ducks d'Anaheim, mardi soir.

Mais si le Canadien devait perdre Paul Byron à plus long terme, qu'est-ce que ça signifie au juste ? Concrètement, il suffit de regarder la fiche de l'équipe avec, et sans, le petit attaquant. Avec : 22-11-3. Sans : 7-7-3. Ce n'est pas tant que la fiche soit si mauvaise en son absence, c'est plutôt la disparité entre les deux qui frappe.

C'est signe que l'importance de Byron va bien au-delà des simples buts, surtout dans une saison comme celle-ci, où il n'en a compté que 10.

Paul Byron, c'est l'explosion. C'est aussi la responsabilité en désavantage numérique. L'adversaire marque en moyenne un but toutes les 8,6 minutes contre Byron en désavantage numérique. C'est le meilleur ratio chez le Canadien, après Artturi Lehkonen, parmi ceux utilisés fréquemment dans cette situation. Dans une équipe dont ce n'est pas la force, ça vaut beaucoup.

Byron, c'est aussi le leadership, l'effort constant, l'exemple pour les autres. Un joueur qui peut dépanner à peu près partout et qui fait généralement bien paraître ses coéquipiers. Et des coéquipiers, il en a eu une tonne. Il a joué à un moment ou un autre avec tous les membres du top-9 cette saison. Ça donne une idée de sa polyvalence, et du niveau de confiance de l'entraîneur.



Byron a quitté le match contre les Oilers en deuxième période, après une mise en échec en apparence inoffensive de Matt Benning. Il est immédiatement entré au vestiaire en frappant de rage la baie vitrée.
— PHOTO PC, GRAHAM HUGHES

Claude Julien ne s'est pas avancé sur la blessure à Byron. Mais il avait ceci à dire sur le fougueux attaquant.

« Paul a sa personnalité. Il est très sérieux. Ce que tu vois sur la glace, c'est ce que tu vois dans le vestiaire. Il est intense. Il a un bon caractère. Quand il vient au travail, c'est pour travailler, pas pour s'amuser. Il est respecté de ses coéquipiers. Il respecte aussi les critères d'une équipe, ce que les entraîneurs exigent d'un joueur. »

UN LEADER

L'histoire improbable de Byron est connue de tous. Placé au ballottage par les Flames de Calgary, il a été réclamé par le Canadien, dans ce qui est devenu l'un des meilleurs coups de Marc Bergevin. Avance rapide, deux saisons de 20 buts plus tard, le voici avec un contrat de quatre ans en poche et un « A » sur la poitrine. Aussi bien dire qu'il a déjoué à peu près toutes les projections.

On a aussi vu l'an dernier, publiquement du moins, les premiers signes du leader qu'il est devenu. Vers la fin de la saison de misère, il s'était permis l'une de ses rares envolées après une autre défaite : « Notre contrat dit qu'on doit jouer tous les matchs. C'est 82 matchs, pas 75. Quand ce sera fini, on pourra relaxer. »

Et quand il a été suspendu il y a quelques jours, plutôt que de se plaindre, il en a profité pour souhaiter bonne chance à Charles Hudon, qui aurait l'occasion de se faire voir.

Pour ses coéquipiers, l'importance de Paul Byron, et de tout ce qu'il a vécu pour arriver là où il est aujourd'hui, n'a jamais fait aucun doute.

Byron a déjà raté 17 matchs cette saison, 14 pour une blessure au bas du corps et trois autres pour une suspension. Ils seront plusieurs à vous dire que c'est déjà bien assez.

CE QU'ILS ONT DIT...

« Il travaille fort, il ne se plaint jamais, il est de bonne humeur. Il est tellement rapide que même s'il ne travaillait pas, on ne s'en rendrait même pas compte ! C'est un modèle. Il a de l'expérience. Il comprend ce que tu dois faire pour bien jouer. Il sait ce que c'est que d'être un professionnel. »

— Matthew Peca

« Il est très facile d'approche. Quand je suis arrivé ici, dès que j'avais une question, il m'aidait. Il mène par l'exemple sur la glace. Plus tu as de vécu, plus tu peux ensuite aider des coéquipiers qui vivent la même chose. Byron, comme plusieurs autres, a ses expériences personnelles. Ça peut aider ceux qui en ont moins. »

— Kenny Agostino

« C'est un gars que tout le monde respecte. Il travaille tout le temps fort, sur glace et hors glace. Tout le monde le voit. Si on devait perdre un gars comme ça, ce serait dur. Les gars le regardent travailler fort, et ça nous donne de la motivation. »

— Michael Chaput

Amphithéâtre: le statu quo impensable

PHIL DESGAGNÉ
CHRONIQUE
p.desgagne@hotmail.ca



Le dossier de l'amphithéâtre à Saguenay fait parler de plus en plus les gens. C'est un dossier très émotif et très politisé. Mais un fait est clair, c'est que l'on doit régler ce projet rapidement. Soit on oublie ça, soit on rénove le centre Georges-Vézina, soit on y va avec un nouvel amphithéâtre.

Tout le monde sait très bien que le statu quo est presque impensable. Les demandes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) pour être aux normes au niveau des bandes ne sont pas un caprice du commissaire Gilles Courteau, mais bien celles des assurances de la ligue et des équipes.

Les risques de blessures sont extrêmement importants, et les possibilités de poursuite sont bien réelles également.

Même chose pour l'éclairage. Ce sont les réseaux de télévision qui donnent des dizaines de milliers de dollars aux équipes.

Il est tout à fait normal qu'ils veuillent un éclairage de grande qualité.

COMITÉ INDÉPENDANT

Mais revenons au projet. Je crois que pour le bien-être de tous, la Ville devrait former un comité indépendant dont les responsables auront le mandat de rencontrer tous les intervenants au dossier, pour ensuite soumettre un rapport aux élus municipaux.

Car si on continue comme c'est le cas présentement, ça risque encore une fois de diviser tous les arrondissements.

Vous me demandez comment former un tel comité et qui pourrait le diriger? À mon avis, ça prend des personnes crédibles et expérimentées et des intervenants qui vont utiliser le nouvel amphithéâtre ou qui sont déjà des utilisateurs du centre Georges-Vézina. Il faut que ce comité soit formé rapidement, car les planètes sont alignées pour les prochains mois en ce qui concerne le financement de ce projet. Financement qui est d'ailleurs le noeud du problème.

La circonscription de Chicoutimi compte actuellement une ministre avec M^me^ Andrée Laforest. Ça compte énormément dans les décisions du provincial. Au fédéral, on aura une autre élection très bientôt, donc un autre moment important.

Quant à savoir qui pourrait faire partie de ce comité, je verrais très bien autour de la table des producteurs de spectacles tels Robet Hakim ou Robert Doré, de Québec Issime, Diffusion Saguenay, qui est responsable de trois salles de spectacle, des représentants des Saguenéens de la LHJMQ et du hockey mineur de Saguenay, ainsi que des gens de l'Université du Québec à Chicoutimi et des cégeps. Ça prendrait également trois échevins, un de chaque arrondissement, des représentants de la chambre de commerce et, bien entendu, des gens de la Société d'agriculture, qui sont eux aussi impliqués.

ÉTIENNE JACQUES?

Ça prend toutefois un grand manitou pour gérer un tel groupe. On pourrait suggérer plusieurs noms, mais pour ma part, un nom me vient en tête, celui d'un vrai leader qui peut rassembler tout ce beau monde. Je ne lui en ai pas parlé, mais pour avoir eu l'occasion de travailler avec lui dans le dossier de la Coupe Memorial il y a cinq ans, je verrais bien Étienne Jacques, l'ancien grand patron de Rio Tinto en Amérique du Nord, dans ce rôle.

M. Jacques a géré des projets importants et connaît très bien tout ce milieu politique. C'est une personne qui amène également



L'ancien patron de Rio Tinto en Amérique du Nord, Étienne Jacques, pourrait être un excellent candidat pour diriger un comité indépendant dans le dossier de l'amphithéâtre à Saguenay.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

beaucoup de respect en raison de son leadership. Il vient de prendre sa retraite, il y a quelques mois. Eh bien, je suis convaincu que M. Jacques est un habitué de la gestion de dossiers assez complexes. Il a très bien réussi chez Rio Tinto.

Je vous rappelle que j'avance ce nom sans même lui avoir parlé et sans savoir s'il aurait un intérêt. Mais je suis convaincu que s'il était choisi, cela ferait l'unanimité chez tous les gens de la région.

Vous me direz qu'il y a certainement d'autres personnes qui pourraient être intéressées. Bien sûr, mais c'est le nom que je vous suggère au moment où on se parle. Toutefois, le point final reviendra bien entendu au conseil de ville de Saguenay.

En passant, un groupe a créé une page Facebook pour le projet du nouvel amphithéâtre. Près de 1000 personnes y ont adhéré, et je trouve que les discussions y sont intéressantes et civilisées. Espérons que ça continue de cette façon.

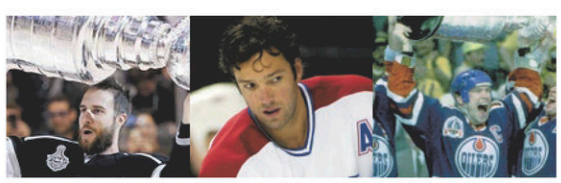
FRASQUES AU HOCKEY MINEUR

Le hockey mineur fait parler de lui, mais encore une fois pour les mauvaises raisons. Vous avez sûrement vu, sur Facebook et à la télévision, un entraîneur qui engueule un jeune joueur qui revient au banc après avoir commis une erreur. Dans un autre dossier, on a dû annuler un match du junior AA entre Chicoutimi et Jonquière au cours des derniers jours. Je suis convaincu que les dirigeants de la ligue ont pris les bonnes décisions à la suite des présumées menaces proférées envers d'autres joueurs. La semaine dernière, on a aussi vu un père de La Baie passer en cour pour des menaces faites à l'égard de l'entraîneur et des joueurs du club adverse de l'équipe de son fils.

Ce que je trouve malheureux, c'est que les associations de hockey mineur travaillent très fort pour éliminer ce genre de débordement, mais chaque saison, ça revient toujours. Je rappelle toujours aux gens de ne pas oublier que c'est un jeu et que les jeunes sont là pour s'amuser.

★ CHARLEVOIX ★
20 CLASSIQUE 19
HIVERNALE
BAUER

AU PROFIT DES JEUNES DE LA GRANDE RÉGION DE PETIT SAGUENAY ET DE CHARLEVOIX.



Simon Gagné et Stéphane Quintal, Recruteurs pour la Classique Hivernale

Mark Messier, Ambassadeur de la Classique Hivernale

PROGRAMME DE LA CLASSIQUE HIVERNALE

Vendredi le 15 mars
à l'aréna de Baie Saint-Paul
Partie de Hockey . . . . . .19 h

Samedi le 16 mars
à l'aréna de Clermont
Partie de Hockey . . . . . .16 h

Les informations pour la vente de billets sont disponibles sur notre page Facebook

ICI RADIO-CANADA · CAPITALES MÉDIAS · BLEU OUTREMER · Desjardins · STINGRAY MUSIQUE · SPORTIUM

5374596



Plusieurs fondeurs de l'équipe VO2/Blackburn & Blackburn ont bien fait, en fin de semaine, à l'issue des deux épreuves de la Course des Aventuriers tenues au Mont Grand-Fonds. Ci-haut, Martin Portelance, Simon Thibault, Jonathan Tremblay, Luc Tremblay et Yannick Maltais. — PHOTO COURTOISE

COURSE DES AVENTURIERS

Les régionaux se défendent bien au Mont Grand-Fonds

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Plusieurs fondeurs de l'équipe VO2/Blackburn & Blackburn se sont distingués, en fin de semaine, dans le cadre de la Course des Aventuriers présentée au Mont Grand-Fonds, à Charlevoix.

En effet, Luc Tremblay et Jonathan Tremblay ont respectivement terminé 2e et 3e à l'issue du classement combiné des deux courses (formule Poursuite) de cette étape du circuit provincial des Maîtres.

À noter que le vainqueur au total des deux épreuves est également un Saguenéen, soit Claude Dalcourt de Chicoutimi (Rossignol Canada).

Samedi, les participants prenaient part à une épreuve de 17,5 kilomètres en style classique. Le dimanche, ils effectuaient la même distance en style libre.

Pour ce qui est de la première épreuve, Dalcourt a été le plus rapide avec un chrono de 1 h 07min14. Jonathan Tremblay (1 h 07min15), de Chicoutimi, a pris le 4e rang. Simon Thibault (1 h 07min26) a conclu au 6e rang. Pierre Lavoie (1 h 08min26), de Saguenay, qui n'a fait que le classique, pointe au 7e rang, suivi de Luc Tremblay (1 h 08min07) de Laterrière. Martin Portelance (1 h 08min34), de Saguenay, a conclu en 10e position ; David Bouchard (1 h 14min16), de Chicoutimi, au 16e rang et Steven Martin (1 h 26min02), de La Baie, est 25e.

Dimanche, Luc Tremblay (52min42) a été le plus rapide, suivi de Dalcourt par 10 secondes. Mais au cumulatif, c'est Dalcourt qui l'a emporté avec un temps de 2 h 00min06. Luc Tremblay est deuxième (2 h 01min09) et Jonathan Tremblay est troisième avec un cumulatif de 2 h 01min18 (54min03 dimanche).

Les autres membres de l'équipe VO2/Blackburn & Blackburn ont aussi bien fait : Simon Thibault, 6e, a arrêté le chrono à 58min12, dimanche, pour un cumulatif de 2 h 05min38. Yannick Maltais (7e) a réalisé un temps de 59min19, dimanche, pour un cumulatif de 2 h 08min01. Enfin, Martin Portelance a réussi un chrono de 59min28 pour un cumulatif de 2 h 08min02 et la 8e place.

MARC BOIVIN A CONFIANCE EN SES MARQUIS

« Comme si les séries commençaient »

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Directeur général des Marquis de Jonquière, Marc Boivin est convaincu que le passage à vide que traverse la formation jonquiéroise est maintenant derrière elle. Non seulement a-t-il réitéré sa confiance envers son personnel d'entraîneurs et ses joueurs, mais il est même convaincu que l'équipe renouera avec le succès pour le dernier droit de la saison et les séries.

Le DG reconnaît que c'est la première fois que les Marquis alignent six défaites consécutives à la maison, mais il rappelle que certains facteurs peuvent expliquer le creux de vague du club jonquiérois de la LNAH. Le départ des piliers comme Carpentier et Paiement ainsi que la retraite de Luis Tremblay et Jean-Michel Bolduc ont paru. Heureusement, dans le cas de Bolduc, le longiligne défenseur vient de reprendre du service, mais il lui fallait retrouver son erre d'aller. L'édition 2018-19 des Marquis compte aussi 12 nouveaux joueurs, ce qui n'est pas rien. « Ça paraît sur la glace, mais ça paraît encore plus dans la chambre », souligne le DG.

Malgré les nombreux changements, les Marquis ont réussi à gagner huit matchs d'affilée avant les Fêtes, « même en accordant 50 lancers ». « C'était clair qu'on vivait sur du temps emprunté et qu'à un moment donné, ça allait s'effondrer. On allait comme Cédrick (Desjardins) allait. On comptait sept buts, mais on en donnait six. Tu ne peux pas jouer comme ça longtemps, mais surtout tu ne peux pas espérer aller en séries ainsi », fait-il valoir.

Il rappelle également que la défensive des Marquis a été décimée pendant plusieurs semaines. Ils ont notamment été privés de deux piliers de la ligne bleue en même temps, soit Jonathan Diaby (qui a cumulé 8 matchs de suspension) et Mathieu Brisebois (blessé). Leur retour se fait sentir tout comme celui de Jean-Michel. Un autre excellent défenseur, Spiro Goulakos, termine son stage cette semaine et devrait être en mesure de s'aligner à nouveau avec les Marquis pour le reste de la saison.

« Il faut que les gens comprennent cela aussi. Il y a des circonstances qui ont fait que c'était plus difficile. Mais si je regarde les trois derniers matchs, on joue beaucoup mieux et le système défensif est meilleur. On aurait mérité de gagner autant que l'autre club. C'est en train de virer de bord et ça va virer de bord au bon moment », assure-t-il avec conviction.

DÉJÀ EN MODE SÉRIES

Pour l'organisation des Marquis, la pause du prochain week-end permettra aux joueurs de guérir les petits bobos avant de redoubler d'ardeur pour le reste de la saison et les séries. « On a eu une réunion après le match de vendredi (à Thetford). Pour nous, ce qui compte, c'est d'entrer en séries en santé parce que je peux vous garantir qu'on est en mesure de battre n'importe qui ! »

« Les gars savent qu'ils ont un break cette semaine et que lorsqu'on va revenir la semaine suivante, ce sera comme si les séries commençaient pour nous. On ne finira pas premiers, mais on va travailler fort pour finir deuxièmes », affirme Marc Boivin.

Après la pause, l'organisation a réservé des glaces pour des entraînements. Un luxe que l'équipe n'a pas eu durant la saison. « On va pouvoir pratiquer l'avantage numérique. C'est souvent là qu'on perd nos matchs », estime Marc Boivin.

Ce dernier s'attend à ce que les troupes jouent avec plus d'intensité et que les joueurs complètent davantage leurs mises en échec. Mais il souhaite également que les joueurs retrouvent le plaisir de jouer. Ce qui n'était pas le cas ces derniers temps, car les joueurs entendent (et lisent) les commentaires négatifs. Ils voient les foules baisser.

« On veut ramener du positif et j'ai entièrement confiance qu'on peut ramener cette coupe là encore une fois ici. Et à ceux qui pensent le contraire, d'ici un mois, ils vont changer d'avis ! »



Le DG des Marquis, Marc Boivin, est convaincu que le retour d'une brigade défensive complète, notamment celui du vétéran défenseur Jean-Michel Bolduc (photo), va améliorer les choses dans les prochaines semaines. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

› AUX JEUX DU QUÉBEC



La relève du club de curling Kénogami a fait les choses en grand, en prévision de la Finale provinciale des Jeux du Québec. Les deux équipes juniors du club ont remporté les honneurs des sélections tenues au club de Saint-Félicien et elles représenteront donc le Saguenay–Lac-Saint-Jean à Québec du 1er au 9 mars. Sur la photo, l'équipe féminine, composée d'Alexia Perron, de Chloé Munger, de Claudia Racine et de Léanne Fortin, ainsi que de leur entraîneuse, Julie Cauchon, pose en compagnie d'Émilia Gagné (à gauche), capitaine de l'équipe finaliste des Scotties 2019. Chez les garçons, les représentants seront Jacob Labrecque, Zachary Pedneault et William Nicolas, du club Kénogami, et Simon Larouche et Morgan Dufour, du club Chicoutimi. L'entraîneur sera Jean-François Gauthier. **JOHANNE SAINT-PIERRE** — PHOTO COURTOISIE

DÉLÉGATION NANTAISE À SAGUENAY DU 11 AU 22 FÉVRIER

Onze jours de hockey pour de jeunes Français



JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Après la visite de l'équipe de hockey bantam Les Bélougas de Toulouse l'an dernier, voilà que Saguenay sera l'hôte d'une formation française pee-wee A avec la visite des Corsaires de Nantes, du 11 au 22 février. Pendant leur séjour, les 36 joueurs, entraîneurs et accompagnateurs vibreront au rythme du sport national des Québécois.



Dany Fortin (au centre), qui avait organisé le séjour d'une jeune équipe de Toulouse l'an dernier, avait parfaitement réussi sa mission. Si bien que c'est une équipe pee-wee de Nantes, où il a joué chez les professionnels, qui séjourneront au Saguenay du 11 au 20 février. Ils disputeront un match extérieur contre les Monarques pee-wee A de Saint-Ambroise. M. Fortin est entouré de Nathan Chanvillard et Adam Tremblay des Monarques. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

La délégation nantaise aura en effet un programme très chargé. Fort de l'expérience vécue l'an dernier, Dany Fortin, qui oeuvrait au Hockey mineur de Chicoutimi à ce moment-là, a accepté d'organiser un autre séjour culturel et sportif en collaboration avec la nouvelle Association du hockey mineur de Saguenay et son président, Martin Girard.

« C'est une équipe de Nantes, dans l'ancien club où je jouais, rappelle Dany Fortin, qui a joué pour le club professionnel des Corsaires de Nantes de 1996 à 2010. J'ai encore des amis là-bas et ces derniers m'ont contacté pour que j'organise un séjour. En fait, ils ont suivi ce que le club de Toulouse avait fait l'an dernier et ils ont trouvé cela très intéressant. Ils se sont lancés dans le projet et ils vont arriver (à Saguenay) le lundi 11 février et ils vont repartir (de Saguenay) le 20 (février). »

Durant leur séjour, les 18 jeunes hockeyeurs et leurs accompagnateurs se laisseront peut-être tenter par l'achat d'équipement sportif à L'Entrepôt du hockey. Ils apprivoiseront aussi le hockey à l'ancienne sur la patinoire extérieure de Saint-Honoré puisque quelques jours plus tard, soit le dimanche 17 février, à 16 h 45, ils y disputeront un match contre les Monarques de Saint-Ambroise.

Les Corsaires pee-wee disputeront aussi quelques matchs contre des équipes de Saguenay, dont les Orioles de Jonquière dans le pee-wee A, les Saguenéens de Chicoutimi dans le pee-wee BB, La Baie dans le pee-wee B et même contre les RebElles du bantam féminin. Un duel contre l'équipe du Titan benjamin du Séminaire de Chicoutimi.

MATCH DU CANADIEN

Évidemment, un séjour au Québec ne serait pas complet sans avoir assisté à un match de la Sainte-Flanelle. Les Corsaires prendront donc la direction de Montréal le 21 pour assister au match du Canadien de Montréal contre les Flyers de Philadelphie.

« C'est un gros programme », convient en riant Dany Fortin. Ce dernier a également pu compter sur la collaboration des familles qui avaient hébergé les jeunes Toulousiens l'an dernier. Sept désiraient répéter l'expérience.

Les 18 jeunes, deux entraîneurs et la quinzaine d'accompagnateurs pourront donc découvrir les façons de faire du hockey à la québécoise.

« Ça fait un an que nous travaillons le projet et tout le monde a hâte. Les jeunes sont impatients et ne se peuvent plus », rigole Dany Fortin.

« C'est vraiment l'fun de pouvoir leur faire vivre ça. On a mis le paquet pour qu'ils puissent vivre le maximum de hockey, mais aussi pour qu'ils puissent vivre d'autres activités comme la pêche blanche, une balade en chiens de traîneau, du ski, de la motoneige, de la luge, etc. »

Quand on lui demande s'il est en train d'établir une tradition avec les jeunes hockeyeurs français, Dany Fortin rétorque en riant qu'il n'a pas eu d'autres demandes pour l'instant. « Mais c'est toujours un plaisir de s'impliquer. Surtout que ce sont des amis », ajoute le Saguenéen, qui hébergera lui aussi des amis durant le séjour du club nantais.

L'IMPORTANCE DE BYRON POUR LE CANADIEN
BIEN PLUS QUE DES BUTS
28

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

PLUS DE 800$ EN PRIX

leQuotidien lePrograès concours

Famille de l'année

Jusqu'au 6 février

Inscrivez votre famille à concours.lequotidien.com ou en complétant le coupon ci-dessous.



Par la poste ou déposez-le : le Quotidien/le Progrès
a/s Concours Famille de l'année
1051, boul. Talbot, Chicoutimi QC G7H 5C1

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél.(jour): _____ Tél. (soir): _____

Courriel: _____

Question mathématique: ((5 x 10) ÷ 5) + 10 - 5 = _____

Valeur totale en prix : 810 $. Tirage le mercredi 6 février à 11 h. Le grand gagnant paraîtra dans le Quotidien du mercredi 13 février et sera contacté par téléphone.
Règlements disponibles à concours.lequotidien.com

5369549